

L'Égypte et Israël signent un premier accord militaire

d'après PA, UPI, AFP

Des officiers supérieurs israéliens et égyptiens ont signé aujourd'hui un accord portant sur la séparation et le désengagement des forces adverses au canal de Suez. Il s'agit d'une entente historique.

Le général David Elazar, chef de l'état-major israélien, a signé au nom d'Israël, tandis que le général Mohammed Abdel Ghani Gamassi, chef d'état-major de l'armée égyptienne, signait pour l'Égypte. Le général Silasvuo, commandant des forces de l'ONU au Moyen-Orient, assistait à la cérémonie en tant que témoin. La cérémonie de la signature de l'accord

s'est déroulée au kilomètre 101 de la route Suez-Le Caire, là où eurent lieu précédemment les négociations avortées sur le désengagement entre les généraux Gamassi et Yaariv.

Annouce simultanée

L'annonce qu'un accord était intervenu sur la question du désengagement fut faite simultanément à Tel Aviv, Washington et Le Caire. A Moscou, l'agence Tass annonça la nouvelle une heure plus tard, sans la commenter toutefois.

Aux Etats-Unis, c'est le président Nixon lui-même qui s'est réservé le

droit d'annoncer la nouvelle. "Après quatre guerres, a dit le chef de la Maison-Blanche, il s'agit du premier pas important vers la paix permanente au Moyen-Orient." M. Nixon a annoncé la nouvelle à la télévision et la radio.

M. Nixon a promis le plein appui des Etats-Unis à toute initiative susceptible de mener à la paix au Moyen-Orient. Les milieux officiels américains soulignent que l'accord qui est intervenu constitue un triomphe pour la diplomatie personnelle de M. Kissinger, qui a fait la navette toute la semaine entre Assouan et Jérusalem pour amener l'Égypte et Israël à conclure l'entente.

Bien que le président Sadate se soit engagé à oeuvrer en vue de la conclusion d'un pareil accord sur le désengagement entre forces syriennes et israéliennes sur le Golan, les milieux officiels syriens ont accueilli très froidement, pour dire le moins, l'accord israélo-égyptien. A Damas, capitale de la Syrie, certains milieux ont qualifié l'accord de "trahison" de la part de l'Égypte. Déjà, au début de la semaine, les milieux officiels syriens laissaient entendre que l'Égypte ne devrait pas signer d'accord sur le désengagement avec Israël qui ne prévoirait pas un désengagement parallèle sur le front syrien. On soutient à Damas que le désengagement des forces sur le

canal de Suez permettra à Israël de renforcer ses effectifs sur le Golan.

Les grandes lignes

Il va de soi que les termes de l'accord égypto-israélien sur le désengagement n'ont pas été rendus publics encore, mais les propos de M. Yigal Allon, premier ministre adjoint d'Israël, et M. Abba Eban, chef de la diplomatie israélienne, permettent de deviner les grandes lignes. Les deux dirigeants israéliens ont indiqué que certaines clauses de cet accord, tant écrites qu'orales, resteront secrètes,

Voir L'EGYPTE, page A 6



Une mission "presque impossible"

par Robert POULIOT

Pour devenir auto-suffisant en matière d'énergie d'ici 1985 ou 1990, le Canada devra conclure un mariage de raison avec les plus importants producteurs de pétrole du Moyen-Orient.

Cela vous paraît contradictoire? Pas pour Ottawa du moins, où le ministère aux Affaires extérieures prépare depuis quelques mois une mission "presque impossible" à remplir auprès de l'Arabie saoudite, d'une kyrielle d'émirats du Golfe Persique, de la Libye, de Bahreïn, de Dubaï et d'Oman.

Même si la plupart de ces Etats sont d'importants fournisseurs d'or noir au Québec et aux Maritimes, la stratégie canadienne n'a rien à voir avec le ravitaillement de pétrole.

Les diplomates canadiens recevront plutôt comme instructions de convaincre chacun de ces pays d'investir au Canada en échange de technologie et de "know-how" dont ils ont tant besoin pour assurer leur propre essor économique.

Au lieu de se satisfaire d'une vente épisodique de blé ou de pièces d'automobiles fabriquées à Windsor, Ontario, les agents canadiens partiront désormais à la chasse de pétrodollars en offrant aux Arabes de les aider à explorer leurs richesses minières — ils en ont beaucoup —, à bâtir des aciéries et des usines métallurgiques et à stimuler leur agriculture.

Un vrai mariage de raison pour obtenir le surplus des \$700 à \$800 milliards que ces pays toucheront d'ici 1985 pour la production de leur pétrole et qu'ils seront incapables d'investir immédiatement dans leur pays, faute de main-d'œuvre, de technologie et d'infrastructures.

Les banquiers et organismes occidentaux, en se montrant optimistes, estiment que ces pays ne pourront guère investir plus des trois-quarts de ces capitaux au cours des dix prochaines années. D'autres, plus sceptiques quant à la capacité de ces pays de développer leur économie, évaluent à la moitié seulement le total de capitaux que pourra absorber le Moyen-Orient.

Les autres capitaux, qui ne pourront être consommés sur place, s'appellent des pétrodollars qui devront chercher des occasions d'investissement à l'étranger, soit en Asie, soit en Europe, soit en Amérique.

Ce sont ces pétrodollars dont le Canada a un terrible besoin pour financer, au cours des prochaines années, une partie seulement de ces énormes projets de développement énergétique.

Car pour devenir auto-suffisant en énergie (pétrole, gaz, électricité et charbon), les dirigeants de Shell Canada fixent les besoins en capitaux du pays à environ \$230 milliards d'ici 1990.

Au gouvernement fédéral, les scénarios d'investissements tracés l'été dernier avec l'aide de la Banque du Canada et du Conseil économique évaluent les sommes requises à \$175 ou même \$200 milliards.

Imaginez un peu ce que cela représente!

De pareilles sommes équivalent à tout ce que les Canadiens pourraient produire pendant deux années entières. Autrement dit, si le Canada ne veut pas financer ce programme à l'aide de capitaux étrangers, il faudrait que tous les citoyens se privent de salaire et revenus, que les industries concèdent tous leurs profits, que les banquiers cessent de verser le moindre intérêt sur leurs dépôts, et ce, pendant deux pleines années.

Au Québec seulement, les mêmes projections indiquent des besoins en capitaux au strict secteur de l'énergie de l'ordre de \$20 à \$27 milliards durant la même période.

Se marier pour divorcer

Drôle de mariage de raison diriez-vous! Pendant dix ou vingt ans, nous serons mariés aux pays producteurs de pétrole pour emprunter une partie de leurs capitaux. Mais au moment où nous aurons fini d'utiliser ces capitaux, que nous aurons terminés nos projets d'investissements et que le Canada aura accédé à une auto-suffisance en matière d'énergie, sans qu'il n'y ait plus besoin d'importer ni pétrole, ni gaz naturel, ni charbon, nous pourrions alors divorcer, redevenir libres.

Mais alors, le Canada ne sera plus le même pays. D'un océan à l'autre, l'activité

Suite en page A 7



Avec l'entrée en scène des femmes de ses employés en grève, la United Aircraft vient d'un coup de doubler pratiquement le nombre de ses grévistes!

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Les épouses des grévistes organisent la résistance

par Jules BELIVEAU

"Vous allez nous trouver enjouées pour des femmes de grévistes!" avaient-elles dit au début de la rencontre. "C'est parce que nous supportons mieux notre mal lorsque nous ne sommes pas toutes seules."

Elles étaient cinq à parler, au début, presque toutes en même temps. Et voilà que peu à peu, leurs propos prenaient une tournure plus ordonnée. Et plus grave.

"Sur les 2.600 grévistes de la United Aircraft, il n'y en a pas beaucoup qui ont dit à leur femme qu'elle pouvait aller au local de grève. Il y a des femmes qui accompagnent leur mari jusqu'au

local, mais qui l'attendaient dans l'auto jusqu'à la fin de la réunion. Résultat: après plus d'une semaine de grève, bien des femmes ne savaient pas encore exactement ce qui se passait."

Pour Mme Francine Sirois, c'est là que tout a commencé.

Ayant constaté que "quelque chose ne tournait pas rond", elle a mis au point, avec un groupe de femmes de grévistes, une chaîne téléphonique.

C'était le premier geste de résistance des femmes des grévistes.

"L'expérience a été fantastique, poursuit une des cinq femmes. Toutes celles qui ont été contactées ont dit qu'elles voulaient faire quelque

chose pour en connaître plus sur la grève, pour appuyer leur mari, mais elles ne savaient pas comment le faire. Toutes se sont dites prêtes à embarquer dans une action commune."

On a aussi parlé à des femmes désespérées pour lesquelles la solitude et un sentiment croissant d'impuissance n'étaient certes pas d'un grand secours.

"Si la femme d'un gréviste est prise de découragement et a envie de pleurer à un moment donné, qu'elle vienne nous voir, insiste une compagne de Mme Sirois. On va pleurer ensemble, puis ça va nous remonter!"

Pour ce comité embryonnaire des

femmes des grévistes de la United Aircraft, aucun projet précis d'action commune n'a encore été réalisé. Mais la soirée de dégustation de cidre et fromage offerte hier par le Syndicat des enseignants de Champlain (CEQ) pour marquer l'appui de ces derniers à la cause de leurs maris est déjà, d'une certaine façon, à la fois un pas dans la bonne direction et une victoire: au moins la moitié des grévistes présents y avaient amené leur femme et leurs enfants.

"Ce qu'il faut, disent les femmes, c'est que nous nous sentions impliquées dans le conflit, que par notre solidarité avec les autres femmes

Voir EPOUSES, page A 6

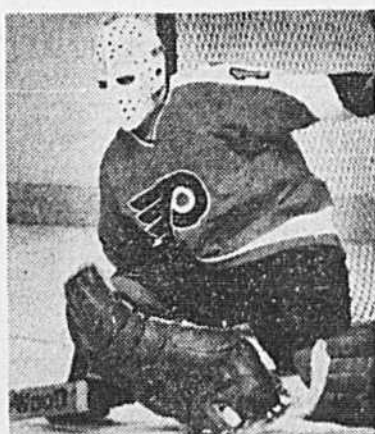
SOMMAIRE

Arts et spectacles : D 6 à D 9
Bandes dessinées : B 6
BURTON - TAYLOR : B 9
Cinéma : D 8
Décès, naissances, etc. : C 11
"Dites-moi, docteur" : A 8
Economie : B 1 à B 3
Editorial : A 4
Êtes-vous observateur? : B 11
Horoscope : A 8
Informations étrangères : C 1
Jardins et maisons : C 7
Les maux de notre langue : C 10
Loisirs et récréation : B 6
Mon Oeil sur Montréal : A 8
"Mot-mystère" : C 7
Mots croisés : C 2
Petites annonces :
B 7 à B 11, C 2 à C 10
Radio et télévision : C 12
Sports : D 1 à D 5
Vivre aujourd'hui : A 8, A 9



— page A 6

sport-hebdo



Bernard Parent, le super gardien de buts des Flyers

— cahier D

AUJOURD'HUI

Le Mouvement Desjardins intègre ses fonds mutuels

— page B 1

Du porte à porte pour dépister la misère

39% des habitants de Mile-End-Nord et Villieray-Sud, en plein cœur de Montréal, sont chômeurs et 52% de ceux-ci ont moins de 25 ans. C'est un phénomène social inquiétant et l'abbé Roger Malo, curé de Saint-Georges, fait du porte à porte pour dépister la misère chez ceux qu'il considère tous comme ses paroissiens, bien que la moitié seulement soit catholique. Avec l'aide d'une équipe de bénévoles, et sans subventions gouvernementales, il tâche depuis dix ans qu'il est dans le quartier, de rompre le cercle vicieux de la pauvreté.

— page A 9

Les Grands du rail parlent de "crise"

Les chemins de fer, n'hésitant pas à affirmer que "la crise suscitée par la décision du juge Hall dans le maintien d'une exploitation ferroviaire efficace au Canada est réelle", demandent à rencontrer immédiatement les représentants du gouvernement fédéral.

Le président Ian Sinclair du Canadien Pacifique et le président Norman MacMillan des Chemins de fer nationaux ont réagi de cette façon, 24 heures après que le juge Emmett Hall eut rendu sa décision arbitrale à Ottawa, accordant environ 24 pour cent d'augmentations de salaires aux employés des chemins de fer.

Selon les deux présidents, leurs compagnies doivent maintenant exiger des revenus additionnels de l'ordre de \$250 millions en 1974 pour faire face à leurs obligations.

Le président Sinclair, dans son com-

munié rendu public hier, rappelle un extrait de la décision du juge Emmett Hall qui déclarait:

"Dans la mesure où les chemins de fer sont contraints de subventionner l'objectif national, et je pense que c'est le cas ici, ils devraient être dédommages à même le trésor public. Il semblerait juste aussi que les actionnaires du Canadien Pacifique n'aient pas à contribuer de façon disproportionnée en étant forcés d'accepter un revenu de placement contraire aux lois de l'économie pour permettre au pays de réaliser la parité entre ses diverses régions."

Le président des Chemins de fer nationaux souligne pour sa part que "les sommes engagées par le règlement n'ont pu être prévues dans les budgets actuels", mais que l'argent doit quand même être trouvé quelque part.

— page C 1

mini-presse

le monde

□ **L'accord** intervenu entre Israël et l'Égypte sur le désengagement de leurs forces sur le front de Suez a été accueilli avec une **satisfaction** générale à travers le monde. On y voit un **premier pas** vers une paix laborieuse au Moyen-Orient. A Ottawa, M. Michell Sharp **félicite** les deux gouvernements et M. Kissinger pour cette "bonne nouvelle". Le président Nixon et le secrétaire général de l'ONU se sont réjouis de ce succès diplomatique. Par contre, la **Syrie** a manifesté son mécontentement.

□ En Grande-Bretagne, le premier ministre a maintenu le **suspense** au sujet de la tenue d'élections hâtives. Mais son ministre de l'Énergie a causé une surprise en annonçant la **suspension** des restrictions sur la fourniture d'électricité à l'industrie sidérurgique. Il a également laissé entendre que les restrictions sur l'énergie pourraient être relâchées, afin de permettre le passage de la semaine de travail à **quatre jours**, au lieu de trois. M. Heath tentera probablement un ultime effort auprès des syndicats pour régler le conflit des mineurs.

Heath tentera probablement un ultime effort auprès des syndicats pour régler le conflit des mineurs.

□ La Maison Blanche a promis sa **collaboration** au FBI dans son enquête sur la **mutilation** d'une bande magnétique reliée à l'affaire Watergate, tout en niant que le président Nixon ait lui-même effacé une partie de cet enregistrement ou ait ordonné à sa secrétaire personnelle de le faire. Par ailleurs, la Maison Blanche a demandé à un **tribunal** fédéral de justifier son refus de fournir à la **commission** sénatoriale d'enquête cinq enregistrements qu'elle réclame.

□ L'ancien vice-président **Spiro Agnew** a mis en vente sa luxueuse **maison** située en banlieue de Washington. Il en demanderait **\$325,000** alors qu'il l'a payée \$190,000 il y a un an. Il pourrait donc réaliser un profit de plus de \$100,000 dollars. Le gouvernement y a installé pour environ \$125,000 d'équipement de sécurité.

le Québec

□ Le ministre des Terres et Forêts du Québec, **M. Kevin Drummond**, trouve "exagérée" la somme de **\$30 millions** réclamée par la Consolidated Bathurst pour céder l'île d'Anticosti.

□ M. William Tetley a émis l'opinion que les **hausse vertigineuses** du coût des produits pétroliers, ces derniers mois, sont tout à fait **injustifiées**. Selon le ministre québécois des Institutions financières, les **grandes** compagnies pétrolières n'ont **jamais prouvé** que les hausses successives du coût de l'essence et de l'huile à chauffage leur étaient nécessaires.

□ Selon le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, **M. Jacques-Yvan Morin**, la crise de l'énergie a été un exemple frappant pour montrer l'**impuissance** du gouvernement québécois.

□ L'exécutif du **Parti créditiste** (clan Samson-Roy) se réunira en fin de semaine à Montréal.

□ **M. Robert Stanfield** entreprendra une "croisade" à travers le Canada afin de sensibiliser les Canadiens au **problème de l'inflation** et les inciter à forcer le gouvernement Trudeau à agir.

méto

□ La couronne a réclamé la **prison** et le **remboursement** d'une somme de **\$915,000** contre l'urbaniste **Charles-Edouard Campeau** de ville d'Anjou. Le juge Rousseau rendra sa **sentence dans un mois** et entre-temps Campeau pourra jouir de sa liberté.

□ Bien qu'il n'écarte pas l'hypothèse d'un **double assassinat** pour expliquer le **mystère de la rue Grand Trunk**, le Dr Jean-Paul Valcourt de l'Institut médico-légal du Québec souligne qu'il pourrait s'agir d'ossements ayant servis à un étudiant ou un médecin pour des **expériences médicales**.

□ Les autorités de **ville Saint-Pierre** viennent de créer un précédent dans la région métropolitaine en offrant gratuitement des **billets** d'autobus de la CTCUM aux **personnes âgées** résidant sur son territoire.

□ La **CECM** a suspendu toute activité autour de la construction de la **polyvalente Hochelaga** après que des démographes eurent signalés aux commissaires que la **clientèle scolaire** ne justifierait pas un tel établissement en 1983.

LA METEO
Suivez le guide...

Suivez le guide, pour ceux qui l'ignorent il s'agit du grand manitou, Alcide Ouellette, chargé de la météo à bord de sa grande tour de Dorval.

Avant connu un temps généralement ensoleillé mais très froid le grand Alcide prévoit que l'est du Québec devrait conserver ce temps pour une autre journée.

Par contre les régions de l'Ouest, devront se couvrir graduellement au cours de la journée dû à une perturbation située, depuis hier soir, sur la région du Manitoba.

Cette même perturbation, comme il se plait à nous l'annoncer atteindra la région métropolitaine dans la nuit de demain à samedi laissant une fois de plus un peu de neige sur nos régions.

Notre cher météorologue nous quitte sur une note optimiste puisqu'il prévoit que derrière cette dépression, le ciel se dégagera et les températures seront un peu moins froides.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 5 • Minimum -15	
Nuageux suivi de neige en après-midi	Dégagement moins froid

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	-30	-10	Nuageux, neige en soirée	Dégagement
Outaouais	-15	5	Nuag., neige en ap.-midi	Dégagem. moins froid
Laurentides	-15	5	Nuag., neige en ap.-midi	Dégagem. moins froid
Cantons de l'Est	-15	5	Nuag., neige en ap.-midi	Dégagem. moins froid
Québec	-20	-5	Nuag., neige en soirée	Dégagem. moins froid
Rimouski	-20	-5	Gén. clair et très froid	Neige et moins froid
Lac-Saint-Jean	-20	-5	Nuag., neige en soirée	Dégagem. moins froid
Baie-Comeau	-20	-5	Gén. clair et très froid	Neige et moins froid
Sept-Îles	-20	-5	Gén. clair et très froid	Neige et moins froid
Gaspé	-20	-5	Gén. clair et très froid	Neige et moins froid

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie			Vancouver	40	45
Alberta	Ensoleillé			Edmonton	15	25
Saskatchewan	Ensoleillé			Régina	10	15
Manitoba	Ensoleillé			Winnipeg	-15	-10
Ontario	Neige			Toronto	20	32
Nouveau-Brunswick	Clair			Saint-Jean	-5	5
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé			Halifax	5	10
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé			Charlottetown	5	10
Terre-Neuve	Neige			Saint-Jean	5	15

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	10	28	Chicago	32	37
Washington	30	40	San Francisco	50	65
Boston	0	25	Los Angeles	53	68
Vers les capitales					
Paris	-	46	Moscou	-	7
Londres	-	50	Stockholm	-	32
Rome	-	50	Tokyo	-	37
Berlin	-	39	Athènes	-	45
Amsterdam	-	46	Casablanca	-	55
Bruxelles	-	46	Genève	-	37
Madrid	-	37	Le Caire	-	48
Vers les plages					
Acapulco	72	86	Bermudes	66	75
Mexico	45	73	Barbade	68	82
Nassau	57	79	Rio de Janeiro	69	82

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

Stanfield part en "croisade" sur le problème de l'inflation

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. Stanfield, entreprendra une "croisade" à travers le Canada afin de sensibiliser les gens au problème de l'inflation et les inciter à forcer le gouvernement à agir.

Au cours d'une rencontre avec la presse, hier, il a surtout traité de la montée des prix et prédit que les Canadiens à revenu moyen seront encore plus durement touchés par la hausse du coût de la vie.

"Nous nous acheminons vers une nouvelle session, en une année où il se peut, si rien n'est fait pour y remédier, que le taux de l'inflation atteigne les deux chiffres."

"Quant à moi, je n'entrevois pas que le gouvernement Trudeau va mettre de l'avant au cours de la prochaine session un programme complet et général pour contrer l'inflation", a dit M. Stanfield.

Des élections?

Le leader conservateur entrevoit même des jours troubles quand les contribuables de revenu moyen ne pourront plus endurer la montée inflationniste et qu'ils refetteront alors le système.

Interrogé sur l'effet possible du coût de la vie sur le déclenchement d'élections générales, M. Stanfield a dit n'avoir aucune idée de la survie du gouvernement minoritaire de M. Trudeau.

En janvier 1971, M. Stanfield avait effectué une tournée canadienne pour sensibiliser les citoyens au problème du chômage qui atteignait à cette époque 8 pour cent.

Selon le leader conservateur, cette initiative a porté des fruits et, devant

le tollé général, le gouvernement s'est attaqué au chômage, en adoptant des mesures appropriées.

Parce qu'il est impossible de faire agir le gouvernement sans un tollé général de l'opinion publique, d'après M. Stanfield, la nouvelle tournée qu'entreprend ce dernier visera également à sensibiliser l'opinion des consommateurs victimes de l'inflation.

Le chef conservateur expliquera les remèdes qu'il propose une fois de plus comme moyens de freiner la montée des prix: période de gel des prix et revenus de 18 à 24 mois, abolition de la taxe fédérale de 11 p. cent sur les matériaux de construction, suppression de la taxe de vente sur tous les événements, notamment.

M. Stanfield a reproché aux ministériels d'avoir négligé le problème de l'inflation pendant la première session qui a pris fin le 10 janvier. A l'ouverture de cette première session du gouvernement minoritaire, le 4 janvier 1973, le taux d'inflation indiquait une progression de 5.1 p. cent et, un an plus tard, a expliqué le chef de l'Opposition, l'augmentation annuelle du coût de la vie voisine le 10 p. cent.

Refonte de la loi pour la protection du consommateur

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La refonte de la loi de la protection du consommateur est en marche. Un nouveau projet de loi pourrait être présenté dès cette année, a révélé hier le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley.

Une section complète de la nouvelle mesure législative sera consacrée aux ventes pyramidales. Les normes couvrant les garanties seront aussi étendues aux ventes au comptant, tandis que la question de la garantie des biens et des services sera réexaminée en profondeur.

A défaut de réglementer universellement la publicité, Québec compte fonctionner par étapes. Après s'être attaqué à la publicité destinée aux enfants, M. Tetley compte s'attaquer aux secteurs où s'effectuent les abus les plus criants.

Ainsi, la publicité portant sur le crédit offert par les banques et les compagnies de finance, de même que celle portant sur la vente des médicaments et des tapis, sera régie par un nouveau code.

Au cours d'une conférence de presse hier où il a rendu public le rapport annuel du conseil de la protection du consommateur, le ministre des Institutions financières a admis que plusieurs pressions se sont exercées sur lui afin qu'il modifie le code sur la publicité destinée aux enfants.

Il a parlé de la société américaine Kellogg's. "J'ai rencontré leurs représentants à cinq reprises. Je demeure convaincu qu'il est possible de vendre leurs produits en utilisant une publicité vantant la qualité nutritive du produit plutôt que "Tony le tigre".

Oreille attentive

Le ministre a précisé qu'il accueillait "favorablement" les recommandations du conseil, organisme consultatif composé de 15 personnes représentant des milieux voués à la protection du consommateur.

La majeure partie des recommandations porte sur des articles techniques de la loi de la protection du consommateur. Les recommandations du Conseil ont trait plus spécifiquement aux automobiles et ses conducteurs, l'information et l'éducation du consommateur ainsi que la publicité. Elles émanent des recherches, études et enquêtes effectuées par les membres de cet organisme en 1973.

Dans le premier cas, le Conseil souhaite que le gouvernement rende obligatoire l'inspection de tous les véhicules automobiles, exige la réparation immédiate de ceux qui ne sont pas sécuritaires et ordonne la remise immédiate au rancart, jusqu'à ce que la réparation satisfaisante soit effectuée, de toutes les automobiles dangereuses.

Aussi, afin de corriger les abus dans la réparation des automobiles, l'organisme propose d'établir des critères de compétence pour les mécaniciens: d'astreindre à un permis tout commerçant qui effectue de telles réparations et d'en décréter la suspension temporaire ou permanente lorsque les détenteurs font preuve d'incompétence ou utilisent des pratiques déloyales.

Afin de former des consommateurs

avertis, l'organisme propose au ministère de mettre sur pied un programme d'étude — en collaboration avec le ministère de l'éducation — afin de mieux renseigner l'étudiant à tous les niveaux scolaires.

Le Conseil énonce aussi dans son rapport des normes générales devant guider l'élaboration d'un code de la pu-

janvier

VENTE de serviettes

Fieldcrest

Voici le moment venu de faire votre provision de serviettes Fieldcrest, si luxueuses et si tentantes. Toute la gamme splendide est en solde pendant tout ce mois-ci. Et le choix ne manque pas chez Bowring. Prenez, par exemple, le modèle Lustre, tout velouté. Vous avez le choix entre tous ces ravissants coloris: ananas, blanc, bleu azur, bleu marine, bleu tropique, canari, cardinal, chameau, champagne, cognac, ébène, glycine, mandarine, or bronze, menthe verte, piment, rose, rose bonbon, sable, vert mousse, vert saule, violet foncé. N'attendez pas pour vous approvisionner. Vous n'aurez peut-être plus jamais un si grand choix, ni une telle occasion de faire des économies.

serviette de bain, normalement 7.95 maintenant 5.49
serviette de mains, normalement 4.50 maintenant 3.49
essuie-doigts, normalement 1.95 maintenant 1.49
débarbouillette, normalement 1.75 maintenant 1.39

BOWRING

Place Bonaventure, Montréal 66 • 975 / Les Galeries d'Anjou, Anjou 353-6910 / Centre Laval, Laval 688-9980 / Cavenish Mall, Montréal 482-3940 / Place Laurier, Sté. Foy 651-9876 / Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke 563-9354

Transport gratuit pour personnes âgées de Saint-Pierre

par Florian BERNARD

Après avoir subi échec après échec, tant auprès de Montréal, de la CTCUM que de la CUM en ce qui concerne les tarifs gratuits en faveur des personnes âgées, les dirigeants du conseil municipal de Saint-Pierre ont décidé de prendre l'initiative de subventionner, à même les deniers des contribuables, le transport en commun pour les personnes âgées.

Le maire Réal Ouellette a fait adopter une résolution qui prévoit une distribution, à tous les deux mois, d'un livret de billets d'autobus à chaque personne de plus de 65 ans, citoyen de Saint-Pierre, et qui reçoit le maximum de la pension de sécurité et de vieillesse. Ces personnes n'ont qu'à se présenter à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture, et le greffier leur remettra, gratuitement, leur livret d'une valeur de \$5.

La mesure vient tout juste d'être adoptée et, déjà, le greffier a distribué 35 livrets de billets.

Demi-tarif pour les autres

Outre cette distribution gratuite, le conseil municipal a décidé de vendre, à demi-prix, les billets destinés aux personnes âgées ne recevant pas le maximum de la pension de sécurité et de vieillesse, c'est-à-dire celles qui ne sont pas réellement dans le besoin.

Dans leur cas comme dans celui des autres, le rythme sera d'un livret par deux mois, soit 6 livrets par année pour un total initial de 102 livrets.

Cette mesure de générosité coûtera environ \$3.000 la première année au trésor municipal. Le maire Ouellette est d'opinion que cet argent est extrêmement bien placé. Il a souligné qu'on aide à peu près tout le monde, dans les villes, sauf les vieillards.

Les autres villes

Les dirigeants de Saint-Pierre veulent maintenant faire accepter leur initiative aux autres villes de la banlieue de Montréal, de façon à ce que le principe du transport gratuit pour personnes âgées soit un jour universel sur l'île de Montréal.

L'hélicoptère plus rapide que la motoneige

INVERNESS (PC) — La Sûreté du Québec a réussi un beau coup de filet hier en interceptant, avec l'aide d'un hélicoptère, deux individus en fuite sur une motoneige qui avaient rafilé, deux heures plus tôt, à la pointe du révoler, une somme de \$11.180 à la succursale de la Banque Royale, à Inverness, comté de Frontenac.

Les suspects sont deux récidivistes de Saint-Ferdinand d'Halifax, localité voisine. Il s'agit de Gilles Dubois, 21 ans, et Jean-Guy Breton, 20 ans. Tous deux ont été conduits à la prison de Thetford Mines.

Ils sont également soupçonnés d'être les auteurs de quatre autres vols qui ont été perpétrés dans cette région au cours des dernières semaines.

Cotroni et Soccio: \$800 d'amende

Giuseppe Cotroni et Vincent Soccio devront déboursier \$800 chacun pour avoir produit en retard leurs rapports d'impôt des années 1969 à 1972.

Le juge René Drouin a accordé un délai de six mois aux deux hommes pour payer leur amende. A défaut de paiement, ils devront passer 15 jours derrière les barreaux.

En décembre dernier, Cotroni et Soccio avaient décidé de plaider non coupable à l'accusation portée contre eux par le gouvernement fédéral à l'effet qu'ils avaient dépassé de 45 jours la date limite accordée pour la production de leurs rapports d'impôt.

Mais hier, ils ont décidé de reconnaître leur culpabilité. Ils étaient représentés en Cour, par Me Jean Sallou, Cotroni et Soccio n'étaient pas présents devant le juge Drouin lorsqu'il a prononcé sa sentence.

Par ailleurs, Conrad Bouchard et Guido Orsini devaient également subir leur procès pour de semblables infractions. Mais on aurait oublié de les amener en Cour, hier. Ils devront se représenter le 28 mars.

Ce n'est pas la première fois que des individus bien connus sont condamnés à des amendes pour avoir produit en retard leurs rapports d'impôt.

William O'Bront, le roi de la viande, et Paolo Violi avaient, en effet, été condamnés à \$200 d'amende chacun, en décembre dernier, à la suite de retard apporté dans la production de leur déclaration d'impôt pour l'année 1971.



Le Comité de solidarité pour les luttes ouvrières a annoncé hier qu'un piquetage massif et quotidien se tiendrait devant l'usine Shellcast de Montréal-Nord, dont les quarante employés sont en grève depuis le 9 novembre. Sur la photo on aperçoit de gauche à droite M. Alfonso Rodriguez, André Paradis, porte-parole du Comité, Réal Archambault, membre du Comité et Alfonso Rivas, employé de Shellcast, blessé sur les lignes de piquetage.

Les centrales prendront en main la lutte des grévistes de Shellcast

par Marcel PEPIN

Le Comité de solidarité avec les luttes ouvrières, formé entre autres pour aider les employés de Firestone et maintenant soutenu par ceux-ci, a entrepris une campagne de sensibilisation auprès des centrales syndicales pour que l'une d'elles prenne en charge la lutte des 40 employés de la fonderie Shellcast à Montréal-Nord.

La FTQ s'est engagée à rencontrer le groupe d'employés de Shellcast qui poursuit une grève depuis le 19 novembre, tandis que la CSN, qui soutient déjà ces employés par le truchement du Conseil central de Montréal, étudie d'autres moyens de leur venir en aide.

Quand à la CEQ, elle a donné son appui de principe à la grève de Shellcast et elle organise présentement une collecte auprès de ses syndicats affiliés pour fournir une aide financière.

Grève sans syndicat

Le conflit de Shellcast à ceci de particulier qu'il se déroule en dehors du cadre traditionnel syndicat-employeur. Les quelque 40 employés de Shellcast, pour la plupart des émigrés de fraîche date, n'appartiennent à aucun syndicat et ne sont pas, de ce fait, protégés par les lois qui régissent les relations de travail.

N'ayant point de syndicat, ils n'ont aucun recours devant les mesures d'intimidation et de congédiement décriées par l'employeur, sauf une solidarité spontanée qui leur permet d'agir comme s'ils appartenaient à un syndicat dûment reconnu.

Piquetage

Afin de sensibiliser le public à leur sort, ils ont entrepris, avec l'appui d'autres groupes de salariés, de faire du piquetage massif devant l'usine située au 10.540 Boulevard Lamoureux, à Montréal-Nord.

Après seulement deux jours de piquetage, des échauffourées se sont soldées par l'arrestation de neuf personnes; un policier a été blessé, de même que deux travailleurs appartenant au groupe de Shellcast. Par ailleurs, la police a porté une accusation de voies de fait contre un homme que les grévistes qualifient de "scab", José Campos.

De leur côté, les dirigeants du Comité de solidarité ont annoncé hier en conférence de presse leur intention d'intenter des poursuites contre les propriétaires de l'usine, qu'ils accusent d'incitation à la violence.

Le Comité reproche à la police de la CUM d'intervenir dans le conflit en protégeant la main-d'œuvre irrégulière qui se rend à l'usine pendant la grève.

lière qui se rend à l'usine pendant la grève.

Déportation

Par ailleurs, un employé de Shellcast, M. Alfonso Rodriguez, a révélé hier que le propriétaire de l'usine, M. Modo Mergentern, l'a menacé de déportation s'il ne rentrait pas au travail.

"Le patron m'a dit: on va vous déporter, vous êtes dans l'illégalité. J'ai la police, le gouvernement et l'immigration de mon côté".

Effectivement, peu de temps après cette menace, des agents du ministère de l'Immigration auraient visité chacun des employés immigrés depuis peu au pays pour vérifier s'ils avaient légalement émigré au pays et possédaient le droit d'y travailler.

Intimidation

Le porte-parole du Comité de solidarité, M. André Paradis, a précisé que les agents se sont présentés très tôt le matin ou tard le soir à la résidence des émigrés pour faire ces vérifications qu'il assimile à de l'intimidation.

Les employés de Shellcast accusent leur patron de vouloir uniquement briser la solidarité du groupe, puisque les employés embauchés pour les remplacer sont mieux payés que ne le demandaient les travailleurs en grève.

Les propriétaires actuels, M. Nicholas Nestor, du 1170, rue Jardin, à Montréal, et sa fille, Anna, mariée à M. Maurice Miller, du 5318, avenue Verdun, à Verdun, ont acheté cette maison le 8 août 1972, de Mme Nora E. Dyke et de son mari, M. Newton Alexander, de Mascouche, comté de l'Assomption.

Mme Dyke, elle, avait obtenu cette maison par le testament de M. Frederick Robert Dyke, décédé le 2 janvier 1964. Il possédait la maison depuis le 23 octobre 1924.

A cette époque, M. Dyke avait payé la maison \$800. Celle-ci portait le numéro civique 40. Il l'avait achetée de M. Gérard W. Empey, un commis de bureau, et de M. Daniel Foster, voyageur de commerce. Eux avaient précédemment hérité de la maison en vertu des dispositions testamentaires de M. Bernard Feeny.

Feeny, et les contemporains de sa famille à l'époque, Anne Feeny, Joseph-Patrick Feeny, chauffeur de chaudières; Mme Sarah A. Feeny, de Milwaukee, Wisconsin; Mme Mary A. Feeny, épouse de George N. Fuller, détective au service d'une banque, à Chicago, Illinois; et ledit M. Fuller partageaient la propriété d'un vaste lot subdivisé.

Ils avaient vraisemblablement obtenu ces terres d'un ascendant, John Feeny, qui, lui, se les étaient appropriées de Matthew Feeny, en octobre 1877, moyennant une somme de \$400.

Matthew Feeny, gardien de nuit, avait acheté le vaste lot de la ville de Montréal, le 24 juillet 1868, pour \$15. Il y a construit une maison, on ne sait où exactement. A ce moment, ce lot — qui en est devenu plusieurs — faisait partie d'un plan municipal appelé "La ferme Saint-Gabriel".

Le réseau ABC veut imposer ses horaires au COJO

par Guy PINARD

Le réseau American Broadcasting Corporation, dont le nom a été mentionné en Chambre des communes par le député conservateur Otto Jelinek, relativement à une affaire de présumé pot-de-vin, ne risque pas de disparaître du vocabulaire quotidien des principaux responsables du Comité organisateur des Jeux olympiques. Ces messieurs de l'ABC ont versé la somme de \$25 millions pour obtenir les droits américains de télédiffusion, et ils entendent bien qu'on ne les oublie pas au COJO.

Ainsi, actuellement, le réseau ABC cherche par tous les moyens à influencer le COJO et les fédérations internationales relativement à la préparation des horaires de compétition. Et pour le moment, le réseau ABC concentre tous ses efforts sur les trois disciplines "maîtresses" des Jeux d'été, à savoir l'athlétisme, la natation et la gymnastique.

Il faut d'abord savoir que pour faire ses frais, soit payer le COJO, défrayer le coût des dépenses et si possible faire un profit, le réseau ABC devait vendre pour une valeur de \$40 millions de minutes de commerciaux, sur une période de 15 jours.

Or, le 13 janvier 1973 (à peine neuf jours après la signature du contrat), le magazine "Variety" affirmait que le réseau vendrait facilement pour \$50 millions de "temps" sur ses ondes.

Le "hic" de toute l'affaire? Une importante fraction de ces commerciaux a été vendue pour les meilleures heures de télédiffusion (20 heures à 23 heures sur semaine; 11 heures à 16 heures en week-end) et le réseau ABC ne veut pas se contenter de sports traditionnellement présentés le soir, comme le water-polo, l'escrime, la boxe, etc. Il souhaite présenter en direct (et non en différé) le plus de finales possibles, et autant que faire se peut des sports "fashionables" et attrayants que sont l'athlétisme, la natation et la gymnastique, les trois disciplines qui attirent le plus de spectateurs.

La gymnastique

En gymnastique, les pressions qui sont exercées sur M. Arthur Gander, président de la Fédération internationale de gymnastique, n'auront pas à être tellement fortes, car la gymnastique reste une discipline qui, souvent, par le passé, prenait l'affiche en soirée, avec la présentation des finales aux appareils suite à la présentation du concours complet durant la matinée.

En natation, le problème est plus complexe. En premier lieu, il importe de souligner que le président de la Fédération internationale de natation amateur, M. Harold Henning, est un Américain, donc plus facile à convaincre, car le réseau ABC est alors en mesure de jouer la carte du "placement à long terme pour la natation américaine".

Par contre, traditionnellement, les finales de natation ont lieu vers 16 heures, et sont toujours suivies, en soirée, de matches de water-polo, ce

dont ne veut nécessairement pas le réseau ABC.

En direct en Europe

Il faut aussi tenir compte qu'à 16 heures, le COJO pourra assurer la retransmission à des heures non indues en direct en Europe (six heures de différence) et en Asie (12 à 16 heures de différence), ou l'auditoire de téléphones, en supposant évidemment que les droits seront vendus pour ces régions du monde, atteindra 75 millions.

Malgré tout, le réseau ABC exerce des pressions très fortes sur M. Henning pour qu'en retour ce dernier cherche à influencer le COJO. Il faut même s'attendre à ce que le réseau ABC y mette le paquet pour les deux raisons suivantes:

a) les chances de succès des Américains (traditionnels vainqueurs en natation depuis 1964) malgré la progression des Allemands de l'Est;

b) le fait qu'en athlétisme, le réseau ABC est loin d'avoir eu le meilleur sur les planificateurs de l'Office de radio-télévision des Olympiques.

Ce dernier fait a dû être accompagné d'une amère déception pour M. Rooney Arledge, président de ABC-Sports Inc., producteur de la série sur les Jeux olympiques.

Malheureusement pour lui, les planificateurs de l'ORTO, conscients du fait qu'ils devaient satisfaire la majorité plutôt que la minorité, ont tenu leur bout, et l'horaire d'athlétisme rendu public par le COJO récemment permet d'affirmer que l'ORTO a eu le meilleur sur le réseau américain.

"Promotion et Succès": coupable

Après avoir lutté pendant des années afin de vendre ses "cours de personnalité et de motivation personnelle" la compagnie Promotion et Succès s'est finalement reconnue coupable, hier, à l'accusation d'avoir opéré une loterie pyramidale.

Cette société, par la voie de son procureur Me Léo-René Maranda, a finalement décidé d'en finir dans une lutte que la police de Montréal a entreprise en 1971.

Le juge Herman Primeau entendra le 12 mars prochain les arguments des avocats sur la sentence qui doit être imposée à la société.

Promotion et Succès qui avait succédé à une autre entreprise du même genre, Inspiration et Succès, a fait des milliers de victimes dans la province. Plusieurs "clients" de la compagnie ont déboursé des sommes d'argent qui atteignent plusieurs milliers de dollars en vue de devenir riches.

A part les dirigeants de la firme, très peu de clients ont obtenu le succès désiré.

Québec verse \$33,000 à la veuve d'un mineur mort de l'amiantose

A la suite d'une autopsie établissant la présence de fibres d'amiantose dans les poumons d'un ancien employé de la Canadian Johns-Manville, la Commission des accidents du travail vient de déboursier à la veuve de ce mineur la somme de \$33.646,75.

Selon la FTQ, qui révèle le cas, en refusant cependant d'identifier cette victime de l'amiantose, il s'agit du montant le plus élevé jamais versé par la Commission des accidents du travail en guise d'indemnité pour une maladie industrielle.

La victime avait cessé de travailler en 1956, pour des raisons de maladie. Cependant, elle n'a pu toucher d'indemnités de la commission parce que, selon les médecins qui l'ont examinée à l'époque, elle n'aurait pas été atteinte d'amiantose.

A son décès, survenu à Sorel le 14 décembre 1971, une autopsie fut pratiquée et la présence de fibres d'amiantose dans ses poumons fut clairement établie.

Un permanent de la FTQ, M. Robert Lavoie, entreprit alors de faire valoir auprès de la Commission le lien de cause à effet entre l'amiantose et le décès du mineur. Devant la preuve médicale fournie, la CAT

donna raison à la centrale syndicale et versa l'indemnité que prévoit la loi, c'est-à-dire les bénéfices auxquels la victime avait droit pendant les 15 années où elle fut incapable de travailler.

Selon un porte-parole de la CAT, M. Roger Mathieu, cette procédure du versement de l'indemnité avec tant d'années de retard n'est pas irrégulière. "La CAT doit se référer uniquement au dossier médical de l'assuré, dit-il; tant que les médecins n'ont pas formellement établi que l'assuré souffrait d'amiantose, la commission ne pouvait lui verser l'indemnité appropriée. Quant la preuve a été faite, par une autopsie, la commission a versé le montant dû."

La FTQ affirme pour sa part que des examens démontraient que cet ouvrier souffrait d'amiantose au moment de son congédiement de la Johns-Manville en 1956 et note que la victime dut subir une intervention chirurgicale en 1965 à cause de tuberculose pulmonaire.

La centrale note enfin que la victime était membre de la CSN alors qu'elle était à l'emploi de la compagnie minière, même si c'est la FTQ qui prit charge de son dossier et le mena à terme.

Les ossements auraient servi à des recherches

par Gilles NORMAND

Bien qu'il n'écarte pas l'hypothèse d'un double assassinat pour expliquer le mystère de la rue Grand Trunk, le Dr Jean-Paul Valcourt, directeur de l'Institut médico-légal du Québec, est plutôt porté à croire que les ossements humains trouvés dans une cave y auraient été ensevelis, par quelqu'un qui s'en serait servi à des fins d'études ou de recherches.

Quoi qu'il en soit, l'enquête policière proprement dite est amorcée.

Cependant que le Dr Claude Potthoff tente toujours, en laboratoire, d'ordonner les pièces du puzzle que constituent les ossements de membres de l'escouade technique de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) devaient creuser la terre, aujourd'hui, dans la cave du 1610, rue Grand Trunk, à Pointe-Saint-Charles, pour chercher d'autres restes, s'il en est.

Hier, des détectives de la section des enquêtes criminelles se sont rendus chez le notaire Gaspard Ethier, pour savoir de qui les propriétaires de la maison, M. Nicholas Nestor et sa fille Anna, l'ont achetée.

Les policiers espèrent ainsi remonter jusqu'à un propriétaire ou un locataire qui serait en mesure d'expliquer la provenance de ces ossements. Ou par quels services — si c'est le cas — ces victimes sont passées.

Mais, les policiers ne se font pas d'illusions. L'enquête peut être longue. Une question de mois même. D'autant plus que ceux qui ont possédé cette maison de deux étages et ceux qui l'ont habitée comme locataires sont nombreux.

Passés par l'autopsie

Les examens, à date, n'ont pas permis d'évaluer l'âge des os, ni

depuis combien de temps ils étaient en terre, ni à quel genre — masculin ou féminin — ils appartiennent. Peut-être même sera-t-il nécessaire de les soumettre à un spécialiste en ostéologie.

A première vue, ces os semblent ceux de corps humains ayant passé par l'autopsie. Parce que, selon le Dr Jean-Paul Valcourt, une calotte crânienne a été sciée de la même façon que l'on procédait jusqu'à il y a une quinzaine d'années, lorsque l'on pratiquait des autopsies.

Ces ossements semblent avoir été manipulés à des fins d'études, par quelqu'un qui s'y connaissait. Soit un étudiant en médecine, soit un médecin ou même plusieurs. Personnellement, je suis porté à abonder dans le sens de cette hypothèse, du moins pour le moment", explique le pathologiste.

Puis, le chercheur en question se serait défilé des restes en les enterrant dans la cave, pour éviter que l'attention qu'ils auraient pu attirer, s'ils avaient été simplement jetés aux vidanges, ne lui apporte des problèmes.

"Dans notre temps..."

Mais, ces os, d'où viennent-ils? Est-ce possible qu'ils aient été enterrés d'un cimetière?

C'est possible. C'est déjà arrivé que des étudiants aient fait le coup, de répondre le Dr Valcourt. Mais l'hypothèse du double meurtre n'est pas éliminée pour autant.

Les propriétaires

Nous, nous avons fait nos propres recherches, pour découvrir — à la lumière des différents actes notariés qui ont marqué les changements de mains de cette maison — les propriétaires du 1610, rue Grand Trunk, depuis le début jusqu'à maintenant.

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

La démission de M. Loubier

Les journaux d'hier nous apprenaient la démission de M. Gabriel Loubier comme chef de l'Union nationale. La nouvelle n'aura surpris personne, car on savait depuis quelque temps déjà qu'il s'interrogeait sur son avenir personnel.

Cet avenir, comme celui de son parti, apparaissait plus sombre que jamais, en particulier depuis la débâcle des élections du 29 octobre dernier. Un chef qui ne parvient pas à faire élire un seul de ses candidats et qui reste lui-même sur le carreau, a de quoi s'interroger.

Il convient, toutefois, de mentionner au départ que cette débâcle du 29 octobre, que divers observateurs ont qualifiée de glas de l'Union nationale, n'avait pas atterri complètement M. Loubier, pas plus d'ailleurs que la plupart de ses principaux collaborateurs. Il était demeuré fort serein, comme nous avons pu le constater au cours d'une longue entrevue qu'il nous accordait en décembre. Il pensait surtout à son parti et au rôle qu'il pouvait encore jouer, directement ou indirectement, sur la scène provinciale.

Bien sûr, il avait trouvé dur le verdict de l'électorat. Mais il n'y avait pas d'amertume chez lui. C'était la même dignité qu'il avait montrée le soir du scrutin. Il n'en voulait à personne. Il essayait simplement de comprendre, de prévoir dans quel sens se ferait l'évolution politique du Québec. Il se disait à l'écoute de tous ceux qui voulaient discuter avec lui.

On sentait aussi qu'il ne cherchait pas à s'agripper à son poste. Il y demeurait par esprit de fidélité et de service. Il ne voulait pas quitter le navire au moment où celui-ci était au plus creux de la vague, comme l'avait fait jadis M. Antonio Barrette. Il faut dire que les circonstances n'étaient pas les mêmes. Il n'y avait pas de dissension au sein des troupes et personne n'aspirait à ramasser les pots cassés. Il pouvait prendre le temps de réfléchir.

Mais, justement, en prenant le temps de réfléchir, il savait servir la cause de son parti. Celui-ci aurait été plutôt mal pris s'il lui avait fallu improviser un congrès dans un climat de "post-mortem" peu propice à des débats sereins et, surtout, sans chef pour assurer entre-temps la continuité et la permanence. D'ailleurs, sa démission n'est pas synonyme de départ immédiat. Il restera à la barre du parti, si nous comprenons bien, jusqu'à la tenue du congrès qui lui choisira

un successeur. Et il n'entend forcer personne à précipiter les événements.

En annonçant sa démission, M. Loubier a dit qu'il assumait personnellement toute la responsabilité pour l'échec de l'Union nationale aux urnes. Nous croyons, quant à nous, qu'il a sûrement une part de responsabilité, mais nous voyons mal que ses pairs puissent être aussi sévères à son endroit.

M. Loubier n'a jamais été un orateur puissant, un homme capable de soulever les foules. S'il est d'un commerce agréable dans l'intimité, il ne passait pas parfaitement la rampe, comme on dit, à la télévision, et il ne s'imposait pas tellement dans les grandes assemblées. Son image de leader demeurait plutôt floue.

De plus, il s'est visiblement fait prendre au dépourvu par l'annonce d'une élection hâtive. Il n'avait prévu celle-ci que pour le printemps de cette année. Avec le résultat qu'il n'a pu recruter que bien peu de candidats de prestige. Dans certains comtés, il a même dû se contenter de candidats de paille.

Mais, il ne faudrait tout de même pas oublier qu'il avait réussi à mobiliser quelques intellectuels qui avaient contribué à donner à son parti un programme d'une qualité certaine. Il avait réglé aussi bien des problèmes de structures et d'organisation interne et, surtout, il était parvenu à ramener l'unité parmi les siens.

Durant toute la campagne électorale, il a encore donné le meilleur de lui-même, ne ménageant aucun effort pour seconder les siens sur le champ de bataille. Si on peut lui reprocher peut-être d'avoir été parfois un peu négatif, on ne saurait l'accuser d'avoir manqué de dynamisme. Nous doutons qu'un autre chef aurait pu faire mieux qu'il n'a fait.

En réalité, l'Union nationale, comme le Crédit social, et peut-être plus que ce dernier, a été, en bonne partie, victime du fait que l'élection s'est transformée en référendum sur l'indépendance du Québec. Dans un tel contexte, il n'y avait pas de place pour des tiers-partis.

Mais ce contexte ne saurait durer éternellement. Il y aura éventuellement place pour un parti de centre-droit au Québec, que ce parti s'appelle l'Union nationale ou porte un tout autre nom. C'est l'idée que lègue en partant M. Loubier et qui mérite d'être étudiée attentivement.

Vincent PRINCE

LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT POSER DES QUESTIONS, MAINTENANT!



(Droits réservés)

Les palaces de Montréal

Dans les grands hôtels de Montréal, une chambre coûte actuellement entre \$25 et \$30 par jour; dans deux ans, la même chambre se louera entre \$50 et \$60 par jour. Bienvenue aux touristes...

En faisant cette déclaration, cette semaine, M. George Palis, directeur du développement At-lific-Holiday Inn, sait fort bien que les touristes ne manqueront pas et que toutes les chambres de ses hôtels seront occupées en 1976. Les gens de partout seront prêts à payer le gros prix pour venir voir nos Jeux olympiques.

Il sait également qu'après les Jeux, les hôtels de Montréal ne baisseront pas leurs prix et continueront d'être remplis, parce que Montréal est une métropole très active: les congrès et les rencontres d'industriels y seront de plus en plus nombreux. Les hôtels sont les palaces des hommes d'affaires: ceux-ci y cherchent le luxe qu'ils n'osent pas eux-mêmes se payer. Car c'est toujours "la compagnie qui paie".

C'est ainsi que les grandes in-

dustries touristiques peuvent prévoir, sinon décider, une augmentation de prix extraordinaire sans inquiétude aucune: l'eau continuera de couler vers le moulin. Et personne ne se plaindra parce que personne n'a le sentiment de payer de sa poche. Les compagnies augmenteront leurs budgets au poste des "déplacements à l'extérieur" et elles ajusteront ensuite les prix de vente de leurs produits.

Les Montréalais ne s'en rendront pas trop compte: ce ne sont pas eux qui vivent dans les hôtels de Montréal. Et ils seront fiers du luxe que leur ville offre aux étrangers.

Mais il reste qu'une proportion de ceux qui vivent à l'hôtel ne tombe pas nécessairement sous l'étiquette "d'hommes d'affaires". Des milliers d'étrangers viennent chez nous en simples touristes, désireux de découvrir un coin de terre original en Amérique. Pour apercevoir "le fait français", il faudra être millionnaire. Ou se réfugier dans les "Tourist Rooms" de la rue Saint-Denis.

Il se peut que cette augmentation astronomique du prix des chambres d'hôtels soit universelle; qu'elle soit justifiée par des contraintes inflationnistes ou des services hôteliers sans pareils. Mais il se peut, également, que l'industrie hôtelière se serve de l'occasion des Jeux olympiques pour faire des profits excessifs. Pour le moment, l'observateur profane ne peut que s'inquiéter.

Mais il serait sûrement opportun que le ministère du Tourisme dise sa pensée, ses prévisions, ses règlements et ses politiques dans ce domaine. Le gouvernement peut-il laisser doubler le prix de l'habitation dans les hôtels sans rien dire? Va-t-il simplement se réjouir, encore une fois, de l'augmentation de profits que lui apportent les taxes touchées par l'inflation?

Montréal n'a pas de petits hôtels; elle n'aura bientôt que des châteaux pour millionnaires. L'image qu'elle offrira au monde sera fautive et nuisible.

Jean-Guy DUBUC

ce que pense LE LECTEUR

M. Jean Bienvenue et les "nationalistes rétrogrades"

Voilà que Jean Bienvenue s'efforce d'entendre que certains Québécois nationalistes veulent que diminue l'enseignement de l'anglais aux francophones! C'est là qu'on reconnaît les libéraux. Ils continuent à plaider à leurs Anglais, car selon eux, les francophones doivent s'angliciser autant que possible, c'est essentiel! Jamais on ne verra cependant le très cher François Cloutier, presque canonisé par les anglophones, et dont je me demande toujours, quatre ans après, de quel ministère il s'occupe, jamais, dirais-je, verra-t-on Cloutier aller mettre le poing sur la table devant Ottawa et dire que la situation a assez duré. J'ai pris connaissance des problèmes que se posent à l'école Basile-Routhier où les Italiens anglicisés sont à la veille de mettre les enfants des parents francophones dehors; pourtant, ce sont les francophones qui ont construit cette école, et ce, grâce à leurs taxes!

Voilà où l'on en est. Et parlons-en des immigrants. Bienvenue affirme lui-même que Québec n'a pas les pouvoirs pour diriger notre immigration. "C'est Ottawa qui contrôle tout en matière d'immigration, nos pouvoirs sont limités", dit-il. Seules les républiques de bananes peuvent se permettre encore de nos jours le "luxe" de se faire contrôler leur immigration par d'autres qui les connaissent à peine.

Et voilà donc le gouvernement que nous connaissons depuis le 29 avril 1970. Un gouvernement aux pouvoirs limités devant Ottawa: on n'a qu'à penser à M. Castonguay, qui en a perdu son français, c'est le cas de le dire, devant Ottawa au sujet des affaires sociales, et, dernièrement, la cuisante défaite de M. Choquette au sujet d'une récupération d'argent du fédéral pour la R.C.M.P.

Devant ces actes peu impressionnants du gouvernement québécois libéral de Bourassa, Bienvenue n'a surtout pas à parler contre les gens de la Révolution tranquille qui sont aujourd'hui plus nationalistes que jamais devant cette impuissance chronique du gouvernement à faire du Québec l'Etat fort qu'il mérite d'être.

Les gens de la Révolution tranquille, contrairement au gouvernement qu'on connaît aujourd'hui, ont su mettre le poing sur la table quand ça se faisait, pas l'affaire. Des gens comme

Jean Lesage, Daniel Johnson, René Lévesque, Jérôme Proulx, qui ont su dire non quand il le fallait. On n'a qu'à penser au mois d'avril 1964, qui en fut un extrêmement bruyant dans l'histoire du Québec, alors que Lesage refusait d'accéder aux pressions au sujet de l'acceptation des programmes sociaux qui étaient imposés aux Québécois par Ottawa. C'était alors un désaccord total entre Québec et Ottawa. On a ensuite vécu les bons moments de "l'égalité ou l'indépendance" proposée par M. Daniel Johnson. Un peu plus tard, c'était l'opposition circonstancielle qui faisait parler d'elle au sujet d'un certain bill, qui était aussi un bill très incertain.

Retrouvera-t-on un jour à Québec des hommes qui sauront dire non quand ça ne convient pas aux Québécois et à leurs aspirations? Les années de la Révolution tranquille qualifiées "d'années de noirceur" par Bienvenue ne l'ont pas été tant que ça pour le Québec, loin de là. Mais puis-je par les années qui passent, le mot d'ordre au gouvernement est "se taire et laisser faire", on comprend pourquoi Bienvenue est offensé lorsqu'il pense aux "révolutionnaires tranquilles" qui sont aujourd'hui farouchement nationalistes. Y a-t-il un autre choix?

De quel droit M. Bienvenue peut-il traiter les pro-francophones de "rétrogrades". Qu'il cesse de s'efforcer devant les vrais nationalistes, même si parfois ils vont un peu loin selon lui, et qu'il commence enfin le travail qu'il a à faire à Québec pour les Québécois, y compris les nationalistes. Après tout, Bienvenue a obtenu un mandat des gens d'Ahuntsic, et il s'en trouve des nationalistes dans Ahuntsic, veuillez me croire!

Québécois, salut!

Roger HINSE,
Montréal 360, Qué.

Les divers sens du mot "paix", en arabe

Dans un article paru dans La Presse le 12 janvier, et signé par M. Fernand Beaugrand, celui-ci rapporte la signification que le journal égyptien "Al-Mussawar" donne au mot "peace" qui peut se traduire en arabe, aussi bien par le terme "solh", réconciliation, que par celui de "salaam", paix.

D'après la leçon de rhétorique qu'"Al-Mussawar" sert aux hébraïques et aux latinistes qui n'ont, eux, qu'un seul mot pour désigner la paix, M. Beaugrand

conclut, et à juste titre, que la paix au Moyen-Orient a deux visages: l'arabe et l'israélien.

En effet, "Al-Mussawar" nous rappelle que dans leurs négociations avec Israël, les Arabes cherchent seulement le "salaam" et non le "solh". Le premier terme, précise le journal, désigne une paix qui ne dépasse pas un simple arrêt des combats, alors que le deuxième terme, plus volumineux, semble-t-il, signifie une véritable paix avec un arrêt définitif des hostilités et l'établissement des relations de bonne entente.

Vraiment, chercher à donner différents sens au mot paix c'est faire montre d'une bien mauvaise volonté. Et, je regrette de le dire et m'en excuse auprès de mes chers amis arabes, jouer ainsi sur les mots pour esquiver une réalité que toute simple logique comprend, c'est, décidément, rechercher la perfidie.

Mais puisqu'on veut user de rhétorique, allons-y!

"La langue arabe, dit "Al-Mussawar", est la plus riche de toutes. Ainsi le mot anglais "peace" peut être traduit en arabe à la fois par "solh" et "salaam"... Il existe une nuance profonde entre les deux mots. "Solh" est une chose, "Salaam" en est une autre."

D'abord, entre les mots "solh", réconciliation, et le mot "salaam", paix, la nuance n'est pas si profonde qu'on le prétend. Oui, elle l'est peut-être, mais dans l'intention des belligérants et non dans le dictionnaire. Et puis, pourquoi faire mention du mot "solh" alors que le seul et véritable équivalent arabe du mot "peace" est "salaam"? Pour jouer et jeter de la confusion?

Les Arabes offrent seulement à Israël le "salaam", soit. Israël pourrait bien répondre: bien d'accord! Parce que si j'avais à choisir entre le "salaam" et le "solh" j'opterais sans hésiter pour le premier, qui porte avec lui, en plus de la paix, la bénédiction. N'est-ce pas du Salaam dont Dieu a gratifié le prophète Mohamed lorsqu'il lui a accordé l'Islam? Si les Arabes ne se sentent pas encore assez généreux pour offrir à Israël leur "solh", je conseillerai au peuple hébreu de commencer par accepter le "salaam" qui est déjà une bénédiction divine.

Certes, la langue arabe contient une certaine richesse de vocabulaire. Cela, comme on le sait, vient de la grande diversité démographique des peuples arabes. Ainsi, avec l'histoire des conquêtes arabes, un même substantif a

pu être nommé par plusieurs termes différents selon qu'il a transité par l'Égypte, la Syrie ou la Tunisie... Ce qui a fait dire à des arabisants que, par exemple, le mot "saif", sabre, aurait 1200 synonymes; le mot "jamal", chameau, 600; le mot "Khamr", vin, 300, etc... Mais, bien sûr, l'on ne doit pas conclure qu'il existe 300 sortes de vins — cette liqueur étant prohibée par la religion islamique, mais qu'il peut exister 300 villes arabes qui prétendent chacune son terme dialectal pour ne nommer le substantif. C'est pourquoi les poètes arabes n'ont pas eu de grande difficulté à bien colorer leurs rimes.

Mais à l'heure où il est question de faire cesser des armes meurtrières et sauver des vies humaines, aussi précieuses d'un côté que de l'autre, point n'est de place ni de temps pour la poésie, la philologie ou la rhétorique. N'importe quel mot ferait bien l'affaire, pourvu seulement que l'intention soit bonne. Et le mot paix, déjà si précieux et si délicat, ne devrait pas s'encombrer de 36 synonymes.

Prêter la main au culte du verbe c'est courir le risque de voir la parole dépasser les actes et influencer dangereusement ces derniers. Trêve donc de verbiage, et rendons à la ville sainte de l'humanité la signification de son appellation hébraïque: "yérou-salem", voir la paix. Pourtant, c'est un proverbe arabe qui dit "ma qalla wa ma dalla", combien on peut faire beaucoup en disant si peu!

"Solh" ou "Salaam", j'accepte n'importe lequel des deux que vous voulez m'offrir. Donnez-le moi seulement, votre cœur ouvert.

Jacques MALKA
Montréal, le 14-1-74.

Le rêve d'un non fumeur

Dix-huit amis s'étant retrouvés chez nous pour fêter l'arrivée de la Nouvelle Année, le hasard a voulu qu'il n'y ait aucun fumeur. Que dire du sentiment de bien-être que tous éprouvaient! Les tourtières au four se faisaient même sentir jusqu'au salon... Ça contrastait avec les soirées habituelles où chacun s'applique — au nom de quel droit, on n'en sait rien! — à rendre toxique l'air de la maison.

Notre époque voulant améliorer la qualité de la vie sur la planète, je me suis surpris à rêver que la prochaine pénurie serait celle du tabac.

Les fumeurs rationnés à un paquet par 15 jours... l'air des maisons deviendrait un peu plus sain; les

mères enceintes ne pourraient plus détruire la santé de l'enfant qu'elles portent; les malades hospitalisés n'étofferaient plus dans leur chambre empoisonnée par ceux qui ne savent pas lire les affiches; dans les cafétérias et les corridors des polyvalentes, on pourrait vivre sans que la gorge ne sèche et que les yeux ne s'échauffent — sans compter les autres effets plus graves — et la nourriture ne serait plus saupoudrée de la poussière de carbone qui s'y dépose continuellement.

Quelques jours plus tard, une réunion de famille permettait à une vingtaine d'adultes et d'enfants de se retrouver... Les cinq fumeurs du groupe ont gratifié les autres de leur poison toute la soirée. (Chacun sait qu'en ce domaine, un seul fumeur peut sans aucune gêne obliger tout le monde à respirer son oxyde de carbone et que ceux qui n'apprécient pas ce poison sont regardés comme des hurluberlus s'ils osent demander qu'on respecte un peu leur environnement.)

Puisse mon rêve devenir réalité et qu'après avoir bénéficié de la crise du pétrole, nous bénéficions bientôt d'une crise du tabac qui viendra améliorer la qualité de notre vie.

Guy-Marie BRISEBOIS
Mont-Roland, Qué.

Pourquoi veut-on faire bande à part?

Les recommandations faites par le patronat au gouvernement provincial concernant l'indexation des impôts sur le revenu en regard du coût de la vie indiquent sans équivoque que la perception, à deux niveaux de gouvernement des impôts est désavantageuse pour la province de Québec. Si on est Canadiens et en tant que tels, pourquoi ne pas suivre les neuf (9) autres provinces et confier au gouvernement central seul la perception des impôts. Tous les Québécois bénéficieraient d'avantage de la redistribution des avoirs perçus par Ottawa.

Au Québec nous aimons la duplication administrative; il y a les impôts, l'immigration et la représentation à l'étranger pour ne nommer que ces services. Nous sommes de généreux payeurs de taxes et on est surpris de voir les autres provinces canadiennes réussir là où on a jamais su se faire valoir, faute de participation entière à l'économie canadienne. Le rôle premier de notre gouvernement central n'est-il pas de redistribuer équitable-

ment les richesses et d'assurer l'équilibre des forces dans toutes les régions du pays? Pourquoi alors vouloir faire bande à part et toujours se plaindre?

Soyons des Canadiens convaincus et fiers de l'être. Travaillons la main dans la main avec le pouvoir central et ensemble bâtissons pour le meilleur intérêt du pays entier et les Canadiens du Québec ne s'en porteraient que mieux, indépendamment de la langue ou de la religion qu'on est toujours libre de choisir et de pratiquer.

YVES ROY,
Montréal, Qué.
HIP 2M5

Appel au public du Comité de la rue Stanley

Le comité de la rue Stanley, affilié à "Save Montreal", est une organisation volontaire. Nous désirons publier un feuillet décrivant l'histoire de la rue Stanley. Cette rue a joué un rôle important dans l'histoire et la culture du Québec et du Canada.

Nous demandons donc au public, dans l'espoir d'obtenir de plus amples informations au sujet de la rue Stanley. Si vous êtes en possession de documents, photographies, anecdotes ou mémoires, veuillez nous les faire parvenir à l'adresse sous-mentionnée, afin de compléter ce que nous croyons être un projet valable. Votre aide nous est nécessaire.

Tout document, photographie, vous seront retournés, si désiré.

Vos tous dévoués,

Mark Elvidge, Duncan Harvie,
LE COMITÉ DE LA RUE STANLEY
Alpha Delta Phi.
3483, rue Stanley,
Montréal 112, Québec.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reu-lier. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400, Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7070
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Un Hullois inquiet lance un cri d'alarme

"D'une façon très réelle, l'avenir du Québec et de la Confédération se joue présentement à Hull et dans l'Ouest québécois." A titre de "simple citoyen", un résident de Hull, M. Eugène Lavoie, faisait récemment parvenir au premier ministre Bourassa un mémoire fort pessimiste sur l'avenir francophone de la région de Hull. Dans l'article qui suit, M. Lavoie explique pourquoi, selon lui, l'Ouest québécois aura bientôt irrémédiablement perdu sa vocation et son âme québécoises.

LES POUVOIRS de la Commission de la capitale nationale (CCN) dans l'Ouest québécois, sa mainmise sur de vastes territoires, la discordance de ses orientations et initiatives par rapport aux pouvoirs, responsabilités et besoins québécois, les conséquences culturellement assimilatrices de son action ont atteint une telle ampleur qu'à moins de prises de position et d'action énergiques et adéquates de la part du gouvernement du Québec, l'Ouest québécois aura bientôt irrémédiablement perdu sa vocation et son âme québécoises.

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de cette commission, s'est déjà approprié 150 milles carrés de territoire dans la région de Hull, dont 30 p. 100 de la superficie de la ville. Quarante lacs, un réseau de routes et d'immenses boisés de grande valeur échappent ainsi au pouvoir québécois.

La Commission de la capitale nationale, en vertu de sa loi constitutive, a un champ d'action qui englobe 800 milles carrés (480.000 acres) de territoire québécois. Lorsque le gouvernement fédéral a révélé en 1971 un programme d'implantation d'édifices fédéraux à Hull, certains éléments de la population, associations et individus, conscients de l'insouciance sociologique et de la nature puissamment assimilatrice de la fonction publique fédérale (1) ont fait des mises en garde et demandé des garanties.

Un ministre fédéral a fait savoir qu'aucune garantie n'était possible quant à la langue de travail dans les futurs édifices fédéraux à Hull, et que les Hullois allaient devoir défendre leur langue avec acharnement. Or, on sait que la santé de la langue française dans l'Ouest québécois était déjà inquiétante avant même le projet d'implantation d'édifices fédéraux (2).

Premiers d'une série, deux édifices à bureaux du gouvernement fédéral viennent de s'ouvrir au cœur de Hull, l'édifice Fontaine, rue Laurier, et la tour n° 1, de Place du Portage. Deux ministères nouveaux y prennent place: la Consommation et les Corporations et l'Environnement; depuis septembre 1973, six mille fonctionnaires, unilingues anglais à 98 p. 100, y accèdent quotidiennement par le nouveau pont du Portage en provenance d'Ottawa. Ils seront bientôt huit mille.

L'objectif des prochaines années est de 18.000. Une autre tour se construit présentement. D'autres suivront. Dans le cœur de cette ville à 88 p. 100 francophone, la langue française perd du terrain à vue d'œil. Dans certains restaurants, l'accueil se fait dorénavant en anglais. Dans les boutiques du rez-de-chaussée de Place du Portage, le français est devenu langue étrangère. A l'endroit du Québec et des Québécois, il s'agit d'un attentat sociologique et culturel d'une gravité sans précédent.

Responsabilité québécoise

La thèse selon laquelle le bien-être économique justifie des risques de tous ordres y compris la dégradation de l'identité culturelle d'une population défie le sens commun.

Dans le cas du programme des édifices fédéraux, on ne s'est pas donné la peine de réfléchir sur l'importance de l'impact culturel et sociologique de l'intervention massive et inconditionnelle de fonctionnaires unilingues anglophones dans une population déjà en perte de vigueur culturelle.

Imaginons la réaction d'une ville de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique de même importance que Hull à qui on voudrait imposer sans conditions, en nombre croissant de 6.000 à 18.000, la présence quotidienne d'une population francophone unilingue traditionnellement réfractaire à la langue anglaise. Le toit léverait sur la ville. Le sapin ne passerait pas. Et nous alors?

Dans le respect du Québec et de l'identité culturelle de la population de Hull, le gouvernement du Québec se doit:

a) d'exiger dans l'immédiat la sus-

pension du programme d'édifices fédéraux.

b) de mettre à l'oeuvre une équipe de spécialistes, sociologues, linguistes, démographes, économistes, responsables d'études d'impact socio-culturel et de recommandations relatives au projet fédéral en rapport avec les besoins de la population ouest-québécoise.

c) d'insister auprès du fédéral sur le remplacement des fonctionnaires unilingues anglophones occupant les édifices actuels par des francophones (unités de langue française et services requérant de tout son personnel la capacité de travailler et de communiquer dans les deux langues).

d) d'établir avec le fédéral une convention, en rapport avec l'usage par le fédéral de territoire ouest-québécois, propre à assurer le respect de l'identité socio-culturelle de la population. En rapport avec le potentiel touristique de la région, Hull a un immense avantage économique à faire valoir à plein, intelligemment, avec goût, et d'accentuer son caractère français et québécois.

e) d'assurer que dorénavant tout programme d'utilisation ou de construction d'édifices à des fins fédérales dans l'Ouest québécois s'ajuste au rythme de création et d'installation des unités et services fédéraux de langue française.

f) de créer une loi établissant pour l'Ouest québécois le français comme langue prioritaire et obligatoire de l'affichage, et prévoyant des subsides pour remplacer les affiches non conformes.

Alors même que le Québec prétend affirmer son "autonomie culturelle" et faire du français la langue de travail, le gouvernement fédéral fait de Hull une ville culturellement assiégée et met au défi le Québec tout entier.

La situation est d'autant plus grave que l'intervention fédérale tend de mille et une façons à détourner Hull de sa vocation de métropole économique administrative et culturelle de l'Ouest québécois. Le réseau routier, les ponts et les parcs, les incroyables réserves de terrains sont visiblement et expressément agencés dans une perspective d'intégration à la capitale fédérale.

Crédibilité constitutionnelle

La Commission de la capitale nationale s'adresse volontiers à la population de Hull à la manière d'un duc en son duché. Présentement à l'occasion de l'étude Fullerton sur le rôle, la dimension et les structures de la "C.C.N.", M. Fullerton invite les Hullois, directement, à lui présenter des mémoires sur leur conception de la participation de Hull et de la région à un ensemble fédéral. Comme si en des matières qui impliquent des éléments majeurs de la juridiction québécoise et qui intéressent le Québec en son entier (le territoire, son aménagement, la culture et la langue, la responsabilité municipale) il n'était pas du devoir de la C.C.N. de s'adresser au gouvernement légitime de la population en cause plutôt qu'à cette population. Ce genre de court-circuit ne peut que porter atteinte à la crédibilité de l'ordre constitutionnel.

La fréquence des délits de ce genre provient, à n'en pas douter, de la nature même de la C.C.N., organisme constitutivement anarchique par rapport à l'ordre constitutionnel, privé de véritables assises et de responsabilités démocratiques, au service d'une politique surannée de prestige où l'ampleur et le charme du domaine l'emportent sur le respect de la population, de ses institutions, de ses valeurs, de ses besoins.

La C.C.N. suscite des colloques entre étudiants des deux rives sur l'intérêt d'une capitale bilingue et biculturelle, et elle y délègue son directeur de publicité. De plus en plus, à titre d'essai et par divers porte-parole, elle propose la formule du district fédéral. Par la bouche de son président, elle se plaint de la nécessité et de l'embêtement d'avoir à traiter avec de nombreuses municipalités et divers ordres de gouvernement. Les exigences du processus démocratique répugnent à la C.C.N.

La volonté québécoise existe-t-elle?

Tandis que la thèse fédérale s'exprime et gagne des adeptes, nulle personne en autorité, nul corps public n'exprime au bénéfice de la population, les droits, les intérêts et les objectifs du Québec.

En regard de la précision de la perspective et des objectifs de la C.C.N., de l'omniprésence de ses initiatives, de son action publicitaire et idéologique soignée et persévérante, le Québec fait figure d'administration confuse; incapable de planification globale, d'analyse de potentiel, de définition de vocations et d'objectifs, de politiques précises et déterminantes dans le respect des valeurs et des responsabilités québécoises. L'approche

est pragmatique, morcelée, sans vision et sans promesses. L'érosion de la fidélité québécoise est manifeste.

Dès 1969, la Commission Dorion, à la lumière d'une solide étude sur la région, soulignait la gravité de l'enlèvement fédéral.

Si par insouciance le Québec devait abandonner Hull au sort qui le menace, c'en serait fait de la vocation québécoise de toute la région, l'une des plus belles de l'Ouest québécois. Car une région sans métropole est un territoire sans âme ni défense.

Le territoire du Québec appartient à tous les Québécois, il constitue pour eux une valeur fondamentale et inaliénable. Or, l'intégrité de ce territoire et la culture de ses habitants sont gravement menacés ici.

A moins d'une intervention ferme et systématique de la part du gouvernement du Québec, appuyée par la population, l'Ouest québécois attendra bientôt un point de non-retour: l'appartenance au Québec y ayant perdu toute résonance, les loyautés de ses habitants s'orienteront vers d'autres pôles d'attraction. Ainsi se perd un pays.

Votre gouvernement et les Québécois ont-ils la volonté de garder l'Ouest québécois?

Le temps presse

Si oui, le Québec, a le devoir de remettre en question l'appareil de la C.C.N., ses pouvoirs anarchiques, sa loi constitutive. Instrument d'un gouvernement extérieur au Québec, la Commission ne rend de comptes à aucun palier de gouvernement québécois. Et pourtant son action s'exerce au Québec dans un domaine de compétence provinciale: l'aménagement du territoire.

D'où son peu de respect pour les populations et pour les exigences d'un fédéralisme véritable: elle agit en fonction de données et de perspectives qui n'ont souvent rien à voir avec les besoins et les priorités de la population québécoise directement concernée.

La population d'ici est, en ce qui touche les aménagements et les politiques de la C.C.N., une population sans voix, sans pouvoirs et sans importance. C'est une situation d'indignité.

Je vous prie instamment de venir dire à l'Ouest québécois quelles mesures le gouvernement du Québec entend prendre pour assurer ici le respect de notre territoire, de notre population et de notre culture. Le temps presse.

(1) A Ottawa, 95% des fonctionnaires francophones utilisent l'anglais comme langue de travail. Le gouvernement accorde peu d'importance au développement des unités de langue française recommandées par la Commission Laurendeau-Dunton. Le taux d'assimilation des francophones à Ottawa d'après les données du dernier recensement est de l'ordre de 30%.

(2) Les élèves de la Commission scolaire régionale de l'Ouest-Québec, d'après les résultats de la dernière année, sont les plus forts en anglais et les plus faibles en français de toute la province.

Les Philippines coincées entre l'URSS et les USA

2 Dans ce second article laté de Manille sur la situation aux Philippines, Henry S. Hayward, du Christian Science Monitor, expose les projets du gouvernement en matière de politique étrangère ainsi que le conflit entre chrétiens et musulmans à l'intérieur du pays.

LES Philippines se préparent à renégocier leurs accords commerciaux et militaires avec les Etats-Unis. Le gouvernement entend bien supprimer certaines restrictions commerciales et diversifier son commerce en établissant des relations avec des pays communistes, notamment avec la Chine et l'URSS.

Les accords avec les Etats-Unis ont été signés en 1946 alors que les Philippines venaient juste d'être libérées par les Américains de l'occupation japonaise et n'étaient pas en mesure d'en discuter les termes. Ils expirent l'an prochain.

Des bases militaires ont été concédées aux Etats-Unis pour une période de 99 ans, hypothéquant les générations futures, parce que, selon l'expression du ministre des Affaires étrangères, Carlos P. Romulo, "nous ne pouvions pas faire autrement".

"Nous avions besoin de protection dans un monde bipolaire. Entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, nous avons choisi les premiers."

"Mais, ajoute-t-il, nous sommes maintenant dans un monde multipolaire et nous devons diversifier nos échanges. Ceci ne signifie pas que nous vous détournons des Etats-Unis. Nous n'avons aucun ressentiment contre les Américains. Mais nous avons plus de maturité, nous ne sommes plus une colonie. Avec de la bonne volonté, nous pouvons régler nos différends à l'amiable."

Les Philippines entendent bien supprimer une clause qui leur interdit d'acheter des armes ailleurs qu'aux Etats-Unis, sauf du consentement de ces derniers. Le gouvernement philippin veut aussi conclure un accord d'extradition, pour tenter des poursuites contre des personnes présumées coupables de tentatives d'assassinat contre le président Marcos et réfugiées aux Etats-Unis.

Circonstances favorables

Le président Marcos, dit-on, soupçonne bien que son régime autoritaire ne plait pas aux Américains. Cependant, on estime à Manille, qu'après le retrait des Américains de l'Indochine, les Etats-Unis auront besoin plus que jamais de leurs bases militaires des Philippi-

nes et que ce fait place le gouvernement de Manille dans une position de force pour négocier.

On souligne que cet archipel est dans une bonne position stratégique, qu'il y a une longue tradition de relations avec les Etats-Unis, que le peuple est amical, que les Américains y ont investi \$2 milliards.

Des observateurs américains estiment que les Etats-Unis ne sont guère disposés à modifier les accords touchant les bases militaires, mais feraient plutôt des concessions d'ordre économique, notamment en matière de tarifs douaniers.

Heureusement pour les Etats-Unis, il y a aux Philippines beaucoup de bonne volonté et le respect pour les Américains.

Les pays communistes

Les Philippines qui étaient le pays asiatique le plus anti-communiste jusqu'à l'an dernier sont maintenant disposées à établir des relations avec la Chine et l'Union soviétique.

Une difficulté se pose en ce qui concerne la Chine: les Philippines entendent conserver des relations étroites avec le régime de Formose, mais on souligne que les Etats-Unis et le Japon ont réussi à établir des relations avec le gouvernement de Pékin sans pour autant renier celui de Formose.

Le ministre des Affaires étrangères Carlos P. Romulo a été invité par le premier ministre chinois Chou En-lai à visiter la Chine. Il ne sait pas encore quand il se prévaudra de cette invitation.

Jusqu'ici, les contacts avec la Chine se résument à la visite d'une délégation commerciale philippine à Pékin.

Aucune relation formelle n'est encore établie avec l'Union soviétique, bien que quelques personnages philippins se soient rendus à Moscou, notamment la femme du président Marcos et l'ancien président de l'Assemblée, M. Cornelio Villarreal. Une délégation commerciale philippine a aussi conféré avec les Soviétiques, et l'Union soviétique doit prochainement envoyer des missions commerciales à Manille.

L'an dernier, les Philippines ont établi des relations avec la Roumanie et la Yougoslavie. On songe à en établir avec la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est.

Le gouvernement philippin veut aussi établir des relations avec les pays américains et ceux du Moyen-Orient. Dans ce dernier cas cependant, il faudra auparavant régler le conflit entre musulmans et chrétiens dans les îles de Mindanao et de Sulu.

On souligne que les relations entre les Philippines et le Japon sont bonnes. On voit ici de nombreux touristes et hommes d'affaires japonais.

A l'intérieur même du pays, le gouvernement a réussi à mater les

activistes communistes du Nord. "On n'en voit plus de traces", déclarait un visiteur dans une province du nord où autrefois les communistes étaient fort actifs.

On souligne que le gouvernement leur a enlevé leur principal moyen d'action en procédant à une réforme agraire, bien que celles-ci en soit encore à ses débuts et soit dans un état assez confus.

Le programme de redistribution des terres ne touche que les grandes exploitations de rizières. On signale que de grands propriétaires terriens se sont mis à cultiver autre chose que du riz pour éviter l'expropriation. Ils considèrent que les indemnités offertes par le gouvernement ne sont pas suffisantes.

Les musulmans

Par contre, dans les provinces du Sud, les musulmans offrent au gouvernement une résistance beaucoup plus forte qu'on ne s'y attendait.

On signale que les forces gouvernementales y ont subi des pertes importantes. Ces revers seraient dus en partie au fait que les forces armées sont surtout composées de jeunes de 18 ans insuffisamment entraînés et ne disposant pas de l'équipement approprié.

Cependant, les musulmans, au nombre de trois millions, sur une population totale de 40 millions, sont de rudes guerriers. Des familles entières se réfugient dans la jungle, faisant des incursions pour se procurer de la nourriture et tous les jours prêtes à tendre des pièges aux petites troupes armées.

Les musulmans du Sud sont depuis longtemps mécontents du gouvernement de Manille, soutenant que celui-ci ne comprend rien à leurs problèmes. Leur mécontentement s'est récemment accru du fait que des chrétiens appuyés par le gouvernement viennent s'établir sur leur territoire.

Des jeunes musulmans vont en Egypte, supposément pour y étudier le Coran, mais en réalité, dit-on, pour y subir un entraînement paramilitaire. Des instituteurs musulmans des nations arabes qui viennent aux Philippines pour se faire embaucher dans les écoles pousseraient leurs coreligionnaires à la révolte.

Les musulmans ont aussi de l'aide de l'Indonésie et de la Malaisie.

Récemment une délégation de pays arabes a visité les provinces du Sud pour enquêter sur la situation des musulmans des Philippines.

Si son rapport était favorable, cela pourrait améliorer la situation.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Arabie Saoudite, de la Somalie et de la Libye et un ambassadeur du Sénégal, ont exprimé l'espoir que leur mission inaugure une ère de paix dans la région.

Quant au président Marcos, il soutient qu'il n'a pas de politique antimusulmane et il affirme que la loi et l'ordre ont été rétablis dans les provinces du Sud.

□ The Christian Science Monitor

FIN

le monde qui s'écrit

Pour comprendre la trajectoire brisée d'un peuple écartelé

LA PRESOCIOLOGIE HAÏTIENNE ou HAÏTI ET SA VOCATION NATIONALE par René A. Saint-Louis aux éditions Leméac collection "Présence du Québec" 126 pages, 1973.

ELLE fut surprenante, l'indépendance d'Haïti... Surprenante parce qu'exemplaire et tragiquement déconcertante à la fois, car l'aventure fabuleuse de ce cortège de vaincus, parias déracinés qui, au sortir d'un esclavage séculaire, gagnèrent leur dignité d'homme, en réalisant leur indépendance, seuls "sans le moindre secours de l'étranger", en défendant "cette indépendance pendant des dizaines d'années malgré le mépris, le dédain et l'hostilité du monde entier", semble se disloquer, au fil de son histoire mouvementée, pour présenter l'image actuelle d'une collectivité désarticulée, à la recherche désespérément vaine d'une vocation nationale oubliée.

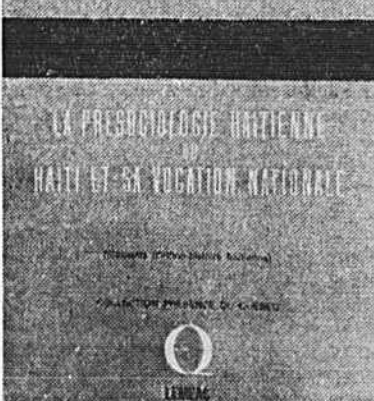
Atteinte, en effet, dans une rare conjonction du sublime et du rationnel, cette vocation nationale s'est heurtée très vite à la confron-

tation passionnée et exigeante de l'Afrique et de l'Europe conditionnant, de ce fait, la lutte permanente des classes sociales dans les avenues du pouvoir et seillant, ainsi, par leurs antagonismes exacerbés, le destin malheureux d'un pays écartelé. Au lendemain d'une indépendance si chèrement acquise, reniant la devise du nouvel Etat, l'Union éclata pour faire place à la Force, désormais au service des intérêts égoïstes.

En effet, dans la mesure où les conditions particulières de la formation de la société haïtienne ont favorisé le choc des classes sociales, par le biais des incidences épidémiques, Saint-Louis nous établit la manifestation opposée des entités dans leurs intérêts économiques, politiques et culturels en démontrant l'épissure des particularités ethnique, épidermique et sociale qui conditionnent la trajectoire haïtienne.

Alors, dans le développement de tous les aspects de son idée-force autour de laquelle s'articule sa démonstration, Saint-Louis nous révèle les caractéristiques de la genèse des structures sociales, les conséquences de l'apparition des classes à Saint-Domingue, les manifestations du début de l'industrialisation dans cette riche colonie française et son influence prépondérante sur la formation des classes sociales.

Mais indubitablement c'est dans son approche du comportement des différentes composantes de la société saint-domingoise, bientôt haïtienne, en face de la conjonction de l'indépendance que Saint-Louis devient incisif et nous démêle, avec un rare bonheur, l'écheveau de l'im-



Dans une étude d'une rare lucidité brutale, M. René-A. Saint-Louis, dont la formation particulière de sociologue et d'ethnologue développée au contact, entre autres, d'un Claude Lévi-Strauss, d'un Georges Gurwitsch, l'a conduit à rechercher les causes "du prétendu échec de la libération de la société de Saint-Domingue" dans l'observation sociale d'un passé "assez proche pour qu'il se lie au présent qu'il faudra bientôt appréhender", nous explique les failles qui ont lézardé profondément le panorama social d'Haïti et nous permettent de comprendre, voire d'apporter une réponse satisfaisante aux multiples problèmes socio-politiques, véritable trame sanglante de la destinée de la première République noire.

On ne saurait, certes, passer sous silence le meilleur passage de l'ouvrage quand Saint-Louis, passionnément, contraste les grandes lignes de la philosophie de Toussaint Louverture et précise la justesse des idées, la profondeur de vue de cet homme qui, vivant, aurait, peut-être, pu corriger la trajectoire de ce peuple et mettre un terme aux luttes fratricides des deux groupements ethniques en leur permettant de déboucher "sur un compromis constructif comme cela s'est constaté dans d'autres sociétés multinationales".

Livre succinct, mais dense, où court la passion contenue pourtant dans les limites de l'homéoté, qui nous plonge dans le tangible, nous campe le décor et nous fait découvrir l'envers d'une réalité dramatique. Aussi, on peut et on doit regretter le silence presque audible de M. René-A. Saint-Louis sur les perspectives de la situation actuelle dans le prolongement de son analyse pour nous en faire saisir les antagonismes et les contradictions. Car une société qui a explosé ne peut que se régénérer pour survivre.

A moins que, ancré dans un passé qui lui est visiblement cher, il ait décidé de plonger dans la grisaille du quotidien pour tenter de matérialiser un avenir et concrétiser les constantes d'une véritable vocation nationale dans une formation renouvelée. Sa rigoureuse lucidité lui en donne le droit mais la force à se dépasser. A ce titre, ce livre dur, pur, honnête mérite le respect.

Mais indubitablement c'est dans son approche du comportement des différentes composantes de la société saint-domingoise, bientôt haïtienne, en face de la conjonction de l'indépendance que Saint-Louis devient incisif et nous démêle, avec un rare bonheur, l'écheveau de l'im-

broglie haïtien en nous faisant toucher du doigt les contours de cette plaie ouverte, jamais tout à fait cicatrisée, toujours prête à saigner par le fait des moindres bouleversements d'autant mieux que certains apprentis sorciers se sont faits un devoir, presque une vocation, de l'aviver pour mieux en savourer et profiter de certains miasmes putrides.

On ne saurait, certes, passer sous silence le meilleur passage de l'ouvrage quand Saint-Louis, passionnément, contraste les grandes lignes de la philosophie de Toussaint Louverture et précise la justesse des idées, la profondeur de vue de cet homme qui, vivant, aurait, peut-être, pu corriger la trajectoire de ce peuple et mettre un terme aux luttes fratricides des deux groupements ethniques en leur permettant de déboucher "sur un compromis constructif comme cela s'est constaté dans d'autres sociétés multinationales".

Livre succinct, mais dense, où court la passion contenue pourtant dans les limites de l'homéoté, qui nous plonge dans le tangible, nous campe le décor et nous fait découvrir l'envers d'une réalité dramatique. Aussi, on peut et on doit regretter le silence presque audible de M. René-A. Saint-Louis sur les perspectives de la situation actuelle dans le prolongement de son analyse pour nous en faire saisir les antagonismes et les contradictions. Car une société qui a explosé ne peut que se régénérer pour survivre.

A moins que, ancré dans un passé qui lui est visiblement cher, il ait décidé de plonger dans la grisaille du quotidien pour tenter de matérialiser un avenir et concrétiser les constantes d'une véritable vocation nationale dans une formation renouvelée. Sa rigoureuse lucidité lui en donne le droit mais la force à se dépasser. A ce titre, ce livre dur, pur, honnête mérite le respect.

Charles DAVID

en bref

Vincent ne veut pas succéder à Loubier

SAINTE-PERPETUE — M. Clément Vincent a déclaré, hier, que "le revers de l'Union nationale au cours des dernières élections provinciales est dû à une foule de circonstances qui n'ont rien à voir avec les qualités de chef de M. Gabriel Loubier".

Pour l'ex-député de Nicolet et ancien ministre de l'Agriculture, cette décision de M. Loubier a été "trop hâtive". Il a souligné qu'il l'avait apprise par les journaux, alors qu'il est membre du conseil national et du comité exécutif du parti.

Quoi qu'il en soit, M. Vincent n'est pas intéressé, pour l'instant, à tenter d'obtenir la succession de M. Loubier.

Trudeau se rendra à Salzbourg en février

OTTAWA — Le bureau du premier ministre du Canada a annoncé hier que M. Pierre Elliott Trudeau se rendra à Salzbourg en Autriche, au début du mois prochain.

Le porte-parole a précisé que le chef du gouvernement canadien ne compte pas se rendre à Bruxelles pour avoir des conversations avec des représentants de la Communauté économique européenne. M. Trudeau se rendra cependant à Rome où il participera à la réunion du Club de Rome, prévue pour les 3, 4 et 5 février prochains.

Première femme lieutenant-gouverneur

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a créé un précédent, hier, en nommant une femme au poste de lieutenant-gouverneur.

Il s'agit de Mme Pauline Emily McGibbon, de Toronto, chancelier de l'Université de Toronto, qui deviendra lieutenant-gouverneur de l'Ontario le 4 juillet prochain, en remplacement de M. W. Ross Macdonald.

Agée de 63 ans, Mme McGibbon est née à Sarnia, Ont.

Mme McGibbon s'est toujours intéressée activement aux arts d'interprétation et aux affaires publiques au Canada.

En 1957, elle a reçu le prix du Festival d'Art dramatique du Canada pour les services éminents qu'elle a rendus dans ce domaine au pays.

Réunion du clan Samson-Roy

QUEBEC — L'exécutif du Parti créditiste (clan Roy-Samson) se réunira en fin de semaine à Montréal, principalement afin d'étudier les mécanismes de mise en place des associations de comté.

La rencontre, qui se tiendra dans un hôtel de la métropole, sera à huis clos et seul un communiqué sera émis au cours de la journée de dimanche.

Du reste, aucun élément spectaculaire n'est attendu de cette rencontre, au cours de laquelle l'exécutif de quelque 25 personnes étudiera les moyens techniques pour rebâtir le parti, comme il en avait été décidé lors du congrès du mois de décembre, au cégep de Limoilou, à Québec.

39 députés appuient Labelle

OTTAWA — Un des deux candidats à la présidence du Parti libéral du Canada, section Québec, le notaire Maurice Labelle, a reçu l'appui de la majorité des députés du Québec, indique un communiqué émanant de son organisation.

L'élection du nouveau président aura lieu au congrès de l'Allée québécoise des libéraux fédéraux en fin de semaine à Montréal.

L'autre candidat est le sénateur Jean-Pierre Côté, ancien ministre dans les gouvernements Pearson et Trudeau, qui s'était retiré de la vie politique active à la veille des élections générales d'octobre 1972.

Le communiqué de l'organisation de M. Labelle, qui est le trésorier du parti au Québec depuis trois ans, précise que 39 des 56 députés fédéraux québécois ont signé le bulletin de présentation de M. Labelle, en décembre dernier.

Roy réclame une réunion publique

QUEBEC — "Finis les caucusi!" C'est par ce mot d'ordre que le leader parlementaire créditiste Fabien Roy a réclaté hier que la conférence fédérale-provinciale sur l'énergie, qui aura lieu mardi et mercredi prochain à Ottawa, soit publique.

Comme on le sait, le premier ministre fédéral Pierre-Elliott Trudeau a annoncé cette semaine que cette conférence serait effectivement publique, malgré les désirs exprimés par deux provinces, dont le Québec, pour qu'elle soit tenue à huis clos.

Au nom de son parti, M. Roy a demandé au gouvernement du Québec de profiter de l'occasion pour faire connaître sa véritable position en matière d'énergie. Le député de Beauce-sud estime que le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a multiplié les déclarations sur le sujet mais sans jamais faire connaître la position québécoise.

Energie: le PQ souligne l'impuissance de Québec

QUEBEC (PC) — "La crise de l'énergie a été un exemple particulièrement frappant pour montrer l'impuissance du gouvernement québécois devant un problème économique majeur et nous l'avons utilisée pour démontrer au gouvernement pour après jour sa propre impuissance devant ce problème."

C'est ce qu'a déclaré M. Jacques-Yvan Morin au cours d'une entrevue où il a donné ses impressions sur la dernière session, sa première comme chef de l'Opposition.

"A une ou deux reprises, nous avons fait admettre au ministre des Richesses naturelles M. Gilles Massé qu'il ne pouvait rien à la situation."

"Il ne l'a pas dit comme cela, mais ça revenait à dire: Messieurs, je suis impuissant, je ne peux pas agir."

"Prenons la question de savoir s'il y avait vraiment au Québec une crise de l'énergie, si les réservoirs étaient pleins ou vides ou à moitié vides."

"Dans un Etat qui se respecte et à une époque où on parlait d'une crise très grave, le premier devoir d'un gouvernement c'est de connaître les faits, de savoir quels sont les stocks exacts."

Le gouvernement aurait dû savoir quels étaient les stocks d'essence et les stocks pour telle ou telle fin, a-t-il dit.

"Mais jamais le ministre n'a pu nous donner des renseignements là-dessus. Pour une raison très simple: Il ne le savait pas. Nous lui avons demandé s'il ne pouvait pas utiliser une législation pour obtenir une réponse des compagnies et la réponse a été: non."

"Le ministre des Richesses naturelles était dans l'impossibilité de savoir de la part des compagnies privées quelles étaient les réserves, pour combien de jours, de semaines ou de mois il y avait des réserves."

L'OUEST

SUITE DE LA PAGE A 1

exportateur de pétrole au Canada après l'Alberta. Par une législation qui relèvera les prix de son pétrole à un peu plus de \$10 le baril le 1er février prochain, la province compte rattrapper désormais près de 60 pour cent de la valeur de sa production d'hydrocarbures.

"Quelle que soit l'issue de la conférence nationale, a expliqué M. Blakeney à LA PRESSE, nous imposerons nos politiques tel que prévu. Et si Ottawa veut que le pétrole de la Saskatchewan se vende sur le marché américain — les expéditions de pétrole à l'extérieur de la province se répartissent moitié moitié entre l'Ontario et les Etats-Unis —, le ministre fédéral de l'Energie, M. Donald Macdonald, n'aura qu'à abolir sa taxe sur l'exportation."

Bien qu'il ait l'intention de rencontrer en privé M. Macdonald lundi prochain, le premier ministre néo-démocrate, qui est originaire de la Nouvelle-Ecosse, se refuse à discuter durant la conférence du droit des provinces à contrôler le prix de leurs richesses naturelles.

"La Saskatchewan n'a aucune objection à ce que le Canada crée sa propre Société nationale des pétroles ou encore une agence de mise en marché pour acheter tout le pétrole importé et produit dans l'Ouest, pourvu que nous puissions fixer nos propres prix d'abord."

Double système de prix

Tout en étant fortement opposé à la taxe sur l'exportation du pétrole canadien aux Etats-Unis, "qui nous arrache des revenus importants", M. Blakeney est toutefois en faveur d'une politique de prix à deux volets.

"L'Ontario réclame depuis quelques semaines un rabais de 10 à 15 pour cent sur le pétrole de l'Ouest vendu aux Canadiens, au regard des prix que nous voulons imposer aux Américains. Je trouve qu'un tel rabais ne serait pas assez élevé. Pour ma part, la différence des prix du pétrole de l'Ouest sur les marchés canadien et américain devrait atteindre 20 ou même 25 pour cent."

Pour les consommateurs canadiens, cela voudrait dire une épargne de 7 à 10 cents sur chaque gallon de produits pétroliers.

"La Saskatchewan serait prête à verser jusqu'à \$100 millions dans un fonds spécial qui permettrait, à l'aide de subsides, d'égaliser les prix du pétrole d'un bout à l'autre du Canada."

Terre-Neuve à la rescousse

Par ailleurs, Terre-Neuve est venue prêter son appui à l'Alberta et à la Saskatchewan hier en dénonçant l'ingérence du gouvernement fédéral qui a institué une taxe à l'exportation du pétrole.

En faisant valoir ses droits sur le commerce international et interprovincial, pour prélever cette taxe, Ottawa a promis d'en diviser les revenus, recueillis avant le 1er février, à parts égales avec les provinces productrices.

Dans une tentative de désamorcer un affrontement prévu la semaine prochaine dans la capitale fédérale, le premier ministre Trudeau s'est entretenu hier durant une heure avec son vis-à-vis de l'Alberta, M. Peter Lougheed. Au terme de la rencontre, le chef provincial s'est contenté de dire qu'aucun accord n'avait été conclu.

Enfin à Victoria, le procureur général de la Colombie-Britannique, M. Alex Macdonald, a souligné pour sa part que la question d'énergie fait courir un danger à l'unité canadienne.

Se refusant à dévoiler la position que le premier ministre Dave Barrett soumettra aux participants de la conférence, M. Macdonald a toutefois déclaré qu'il importait avant tout de verser à la population les profits sur les ressources énergétiques, et qu'il y avait des compagnies pétrolières.

"Il était même dans l'impossibilité de connaître les possibilités d'approvisionnements réels pour le Québec."

"En sorte qu'on n'a jamais su au Québec si vraiment il y avait crise ou pas en ce qui concerne le Québec."

"C'était à ce point qu'à un moment donné nous avons obtenu des renseignements très sûrs voulant que certains types de produits pétroliers soient exportés par le Québec aux Etats-Unis."

"Nous avons alors tenté de savoir du ministre ce qui en était. Car s'il était vrai qu'il y avait une crise au

Tetley: les géants du pétrole abusent

QUEBEC (PC) — Les hausses vertigineuses du coût des produits pétroliers, ces derniers mois, sont tout à fait injustifiées, a déclaré hier à Québec le ministre des Institutions financières, M. William Tetley.

Il a émis cette opinion lors d'une conférence d'information au cours de laquelle il a rendu public le deuxième rapport annuel du Conseil de la protection du consommateur.

Le ministre constate avec amertume que les grandes compagnies pétrolières n'ont jamais prouvé, par des données précises ou des bilans quelconques, que les hausses successives du coût de l'essence et de l'huile à chauffage leur étaient nécessaires.

Au contraire, M. Tetley est enclin à croire que la marge de profits des géants du pétrole s'accroît

Québec, comment pouvait-on exporter des produits aux Etats-Unis. Le ministre n'en savait rien.

"Il a même nié que cela se soit fait jusqu'à ce que le gouvernement fédéral admette, lui, en cherchant à minimiser l'affaire, qu'il y avait eu des exportations."

"Donc, le ministre québécois ne connaissait pas la situation au Québec et il ne savait pas ce qui rentrerait ni ce qui sortait de la province. Ce qui de notre point de vue est une situation d'impuissance classique."

considérablement depuis la crise, alimentée par le conflit israélo-arabe.

Pressions

Confessant toutefois son impuissance à contrôler l'appétit vorace des grandes compagnies multinationales, le ministre des Institutions financières doit s'en remettre à son collègue des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, et évidemment au premier ministre Bourassa, qui participera la semaine prochaine, à Ottawa, à une importante conférence fédérale-provinciale sur l'énergie.

Cependant, M. Tetley a fait quelques recommandations personnelles à M. Massé il y a quelque temps. Ces recommandations viseraient à aider le consommateur québécois, mais il a refusé d'en dévoiler la teneur exacte.

Tirages aux quatre mois pour la Loto olympique?

par Guy PINARD

La direction de la Loterie olympique du Canada dévoilera le 7 février les importants changements qu'elle apportera à son programme après le premier tirage du 15 avril. Ces changements découlent de l'enthousiasme incroyable démontré par la population canadienne à l'occasion du premier tirage, dont tous les billets auront été vendus trois mois à l'avance.

En confirmant cette nouvelle, M. Julien Côté, directeur général de la Loterie olympique, a expliqué à LA PRESSE les raisons qui ont amené l'organisation à n'apporter aucune modification au premier tirage.

En premier lieu, selon M. Côté, il était impossible d'avancer la date du premier tirage à cause des problèmes légaux qu'une telle modification aurait entraînés. Un billet de loterie, dit-il, c'est comme un contrat, et ce contrat prévoyait qu'il y aurait un tirage le 15 avril. Il aurait suffi d'un détenteur de billet pour prétendre qu'il l'avait acheté parce que sa carte astrale

s'étalent sur plusieurs semaines, six ou sept sans doute. Les nombreux détails techniques qu'il pose seront réglés au kilomètre 101.

5) Cet accord ne préjuge en rien de la forme définitive que prendra l'accord de paix, qui sera négocié entre les parties à Genève. Israël s'engage à faire de nouveaux retraits dans le cadre de l'accord de paix.

6) Israël s'engage également à négocier un accord similaire avec la Syrie, après que cette dernière aura remis à la Croix-Rouge la liste des prisonniers israéliens.

EPOUSES

SUITE DE LA PAGE A 1

nous soyons solidaires de nos maris."

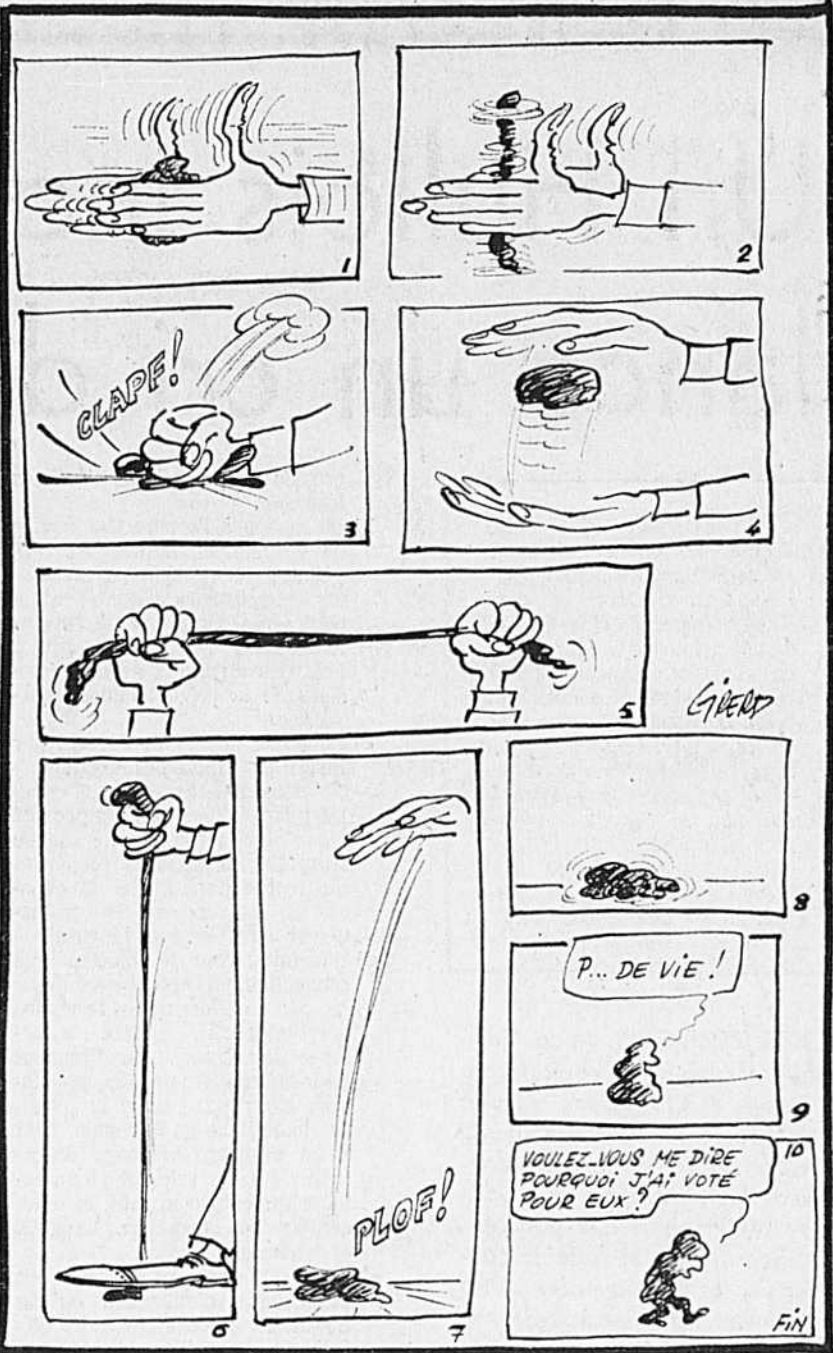
Pourquoi? Pour les cinq femmes rencontrées, les raisons abondent. Mais ce sont principalement les offres faites par la United Aircraft à leurs employés de la production, qu'elles trouvent insuffisantes, et l'attitude de la compagnie envers eux, qu'elles jugent "inhumaines".

Que les offres patronales faites aux grévistes soient jugées insuffisantes par leurs femmes, on pouvait s'y attendre un peu. Bien qu'on puisse s'étonner de voir les femmes devenir soudain aussi volubiles sur un sujet aussi complexe. Mais l'attitude "inhumaine" de la compagnie mérite que l'on s'y arrête.

"Une affiche placée sur un mur du local de grève dit: "Pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, division United Aircraft", rappelle la femme d'un gréviste. Nos maris sont des prisonniers en libération conditionnelle."

Une autre souligne, pour étayer cette thèse, qu'il est par exemple absolument impossible à une femme dont le mari travaille dans les usines de la United Aircraft de l'en faire sortir pendant ses heures de travail même dans les cas d'extrême urgence.

Si le conflit de la United Aircraft doit durer encore longtemps, la compagnie se trouvera-t-elle dans la fâcheuse position de devoir négocier un contrat de convention collective... avec les femmes des grévistes?



(Droits réservés)

ché très très légèrement au budget de la phase de fermeture."

M. Côté refuse évidemment de dévoiler ses plans du 7 février, mais il est bien évident que les Canadiens seront sollicités plus souvent par la Loterie olympique, et que le COJO encaissera beaucoup plus que la somme de \$32,5 millions prévue au budget.

PEUPLE

SUITE DE LA PAGE A 1

son intention de déclencher des élections, que la fièvre électorale s'est emparée de l'Angleterre. Depuis deux semaines déjà, les manchettes de tous les journaux sont consacrées au suspense qu'entretient le gouvernement et, en écoutant des émissions de ligne ouverte à la radio, on se rend compte que la population britannique réagit comme si c'était déjà chose faite.

Les opinions, sur le bien-fondé d'une telle décision sont cependant divisées. Une partie des gens qui téléphonent préféreraient que l'on n'oblige pas le peuple anglais à porter le fardeau d'une autre élection, convaincus que la situation sera identique après, quel que soit le parti qui prenne le pouvoir.

D'autres, par contre, sont ravis de l'occasion qui leur est fournie de se débarrasser d'un gouvernement conservateur et d'Edward Heath pour le remplacer par un gouvernement travailliste, les libéraux jusqu'à maintenant ne semblant même pas dans la course.

La négociation

La grande majorité des gens semble opter pour une solution de négociation plutôt que pour des élections coûteuses et n'offrant pas vraiment l'assurance que ce sera mieux après. "Que le gouvernement s'occupe de négocier avec les représentants des syndicats pour commencer. Quand ce problème-là sera réglé, nous pourrions penser à dire si oui ou non nous sommes satisfaits avec l'actuelle administration de notre pays", déclarait ce matin une mère de famille enflammée qui téléphonait à Georges Vale, l'animateur d'une émission de ligne ouverte du poste LBC (London Broadcasting Corporation).

Pendant près de deux heures, la plupart des intervenants semblaient d'accord avec cette ménagère. Il s'en trouvait même certains pour accuser le gouvernement de brandir le spectre du communisme et du socialisme afin d'affoler la population et surtout, à cause des restrictions décrétées par M. Heath, de vouloir dresser l'opinion publique contre les syndicats et leur faire porter l'odieux de la situation.

Pendant que d'heure en heure, on s'attend à ce que le gouvernement annonce la date officielle de l'élection, la population semble convaincue que quoi qu'il arrive et quel que soit le parti politique qui prenne le pouvoir, si élections il y avait en Angleterre, il n'aurait pas la tâche facile. La situation critique dans laquelle se trouve le pays actuellement ne se rétablira pas du jour au lendemain et tout le monde prévoit au moins plusieurs années d'austérité avant que l'Angleterre ne retrouve son équilibre économique.

En quittant la prison, les ex-détenues ne seront plus seules

par Claudette TOUGAS

Il faut s'occuper des femmes qui sortent de prison.

C'est ce qu'affirment quatre jeunes dont le projet d'aide aux ex-détenues vient d'être accepté (et commandité) par le Centre de main-d'œuvre du Canada.

Mais laissons-les raconter...

Tu sors aujourd'hui, ou tu sors demain. Voilà les phrases traditionnelles que l'on dit aux "pensionnaires" de la prison Tanguay, à Montréal.

Même chose en province.

Pourquoi? Parce que personne ne sait, à 24 heures ou 36 heures près, qui sortira aujourd'hui, ou demain.

Le responsable? La Commission d'enquête des libérations conditionnelles.

Et que font les ex-détenues, alors? Elles s'empressent de se rendre "changer leur chèque" d'environ quelque 20 ou 30 dollars remis au moment de leur départ.

Et elles ne le changent pas n'importe où. Parce que "quand tu sors de prison il n'y a qu'un endroit où on accepte de changer ton chèque".

Comment se rendent-elles à cet endroit? En métro ou en autobus, avec le ticket remis au moment du départ.

Si la fille ou la femme est privilégiée, elle aura suffisamment d'argent en poche pour aller "changer son chèque" en taxi.

Parce qu'il est possible aux "pensionnaires" des prisons de gagner de la monnaie en travaillant. Et cinq jours par semaine.

Une question se pose toutefois: comment se fait-il à l'heure où le salaire minimum, au Québec, est de \$1.85 que certaines compagnies puissent "faire faire" des fleurs de papier ou de matière synthétique, aux détenues, pour \$2.50 par jour. C'est un point à vérifier.

Parce qu'ils sont nombreux les points à vérifier. Même si, à Tanguay, environ 1,000 femmes y passent chaque année. Et que Tanguay est une prison neuve où l'on a bien pris soin d'en faire autre chose qu'une prison.

Pourtant, précise une travailleuse sociale qui l'a déjà visité, malgré les couleurs

vives, on dirait plutôt une maison de retraite fermée.

Et vient l'étape-travail...

Toutes ces questions, une jeune montréalaise, criminologue par surcroît, les a déjà posées.

Et parce qu'elle refusait de travailler à l'intérieur de cadres bien définis, elle a osé proposer au fédéral un projet "de réhabilitation" pour les ex-détenues.

Marie Dumas a réussi. A moitié. Parce que même si le fédéral accepte de financer l'étape-travail de son projet, il refuse d'être généreux au sujet de l'hébergement.

Question de juridiction, paraît-il.

Ainsi — et officiellement, le 1er février prochain — Marie Dumas et trois autres personnes, ne pensent plus qu'en fonction "d'aider les ex-détenues".

Comment? En premier lieu, en réussissant à communiquer leur enthousiasme à la directrice de la prison Tanguay.

Directrice qui peut leur être d'un grand secours en leur faisant connaître les noms des pensionnaires qui doivent quitter la prison incessamment.

Mais pour ça, elle doit faire des pressions auprès d'Ottawa afin de le savoir elle-même.

Le fera-t-elle? C'est à espérer.

Malgré tout, il sera dorénavant possible aux "pensionnaires de Tanguay et d'ailleurs" de profiter des services des responsables du projet nommé Etape-travail.

C'est-à-dire de parler — avant de quitter la prison — à des gens. De leur dire ce qu'ils ont envie de faire. De profiter des divers cours de recyclage offerts par le Centre de main-d'œuvre, l'Assurance-chômage. Ou de comprendre les rouages de remise des prestations du Bien-être social.

Toutes les pensionnaires de Tanguay n'en profiteront évidemment pas. Mais, souligne Marie Dumas, comment voulez-vous en quelques heures "réapprendre" à une fille "l'échelle des valeurs de la vie" alors qu'elle a été incarcérée pour racolage, et qu'elle gagnait \$1,000 par semaine.



Il est temps que l'on s'occupe des ex-détenues. Quatre jeunes l'ont compris. Et l'une d'entre elles, Marie Dumas, criminologue, a présenté un projet en ce sens au fédéral. Qui l'a accepté. De gauche à droite, Louise Drobbé, agent de socialisation, Marie Dumas, criminologue et initiateur du projet, et Laurent Trudeau conseiller en main-d'œuvre.

maine pour faire "ce métier".

Mais pour les autres — les plus "normales" — un conseiller du Centre de Main-d'œuvre est disponible. Un jeune homme, Laurent Trudeau, qui a déjà été à l'emploi régulier d'une Centre de la main-d'œuvre.

Il possède donc tous les contacts nécessaires pour orienter du mieux qu'il peut les clientes de ce nouveau bureau de placement.

Parce que le projet fait partie d'un programme d'extension du Centre de la main-d'œuvre.

Mais qui financera l'organisme quand il sera question d'offrir de l'hébergement aux ex-détenues, dans le local qu'ils ont déjà loué, rue Montgomery?

Devinez? Mais vous tous. Parce que le permis nécessaire obtenu, on "quittera" auprès des grandes compagnies et des clubs sociaux afin de recueillir suffisamment de fonds pour se permettre d'héberger continuellement au moins six femmes ou jeunes filles.

Le temps qu'elles "réapprennent" à vivre en société.

Mais avant que "tout ce dont rêvent les initiateurs du projet" soit possible, il s'agira de dénicher les gens à aider.

Parce qu'actuellement, il ne se fait rien de semblable au Québec.

Et parce que — aussi — la philosophie qui anime le groupe est différente de celle des personnes qui sont habituellement responsables d'ex-détenues: le groupe ne veut en aucun cas qu'on les identifie à des officiers de probation ou à des sortes de "policiers".

C'est pourquoi préfère-t-on la formule "d'aller visiter à la prison" leurs prochains poulains, plutôt que de se rendre responsables de leurs

allées et venues, s'ils quittent la prison pour venir les visiter dans leurs locaux.

On dit que la criminalité féminine augmente. Selon Marie Dumas, il est difficile de savoir si c'est vrai. Ceci, compte tenu du fait que les

juges étaient auparavant plus cléments à l'endroit des femmes reconnues coupables de méfaits graves.

Mais comme on condamne aujourd'hui aussi facilement une femme qu'un homme à quelques années de prison, il

est temps que l'on s'occupe de leur réhabilitation.

C'est le but de Marie Dumas et de ses trois partenaires.

Parce que les ex-détenues en ont grand besoin.

Réunion du Conseil consultatif sur la situation de la femme

Le Conseil consultatif sur la situation de la femme terminait hier sa réunion de deux jours.

En plus des sujets étudiés par les 30 membres du conseil, sous la présidence de Dr Katie Cooke, l'honorable John Munro, ministre chargé de la Situation de la femme, a annoncé que le gouvernement avait l'intention d'accorder la priorité, à la prochaine session parlementaire, à l'établissement d'une commission pour la protection des droits égaux. M. Munro, qui s'adressait au conseil hier, a dit aux membres que le projet de loi devrait inclure les principes à l'origine du bill C-206 dont le but était d'améliorer le code canadien du travail pour y inclure l'interdiction de toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge et l'état civil.

Les membres du conseil ont manifesté un vif intérêt pour l'établissement rapide de la commission proposée. Certains ont exprimé une inquiétude vis-à-vis des délais passés survenus dans l'élimination des inégalités contenues dans le code canadien du travail, la loi canadienne sur la citoyenneté, le régime

de pension du Canada: et vis-à-vis l'envergure trop grande de cette commission qui peut la rendre impuissante pour lutter efficacement contre la discrimination.

Le conseil croit "qu'un projet de loi sur une commission des droits de l'homme devrait être accompagné en même temps par des amendements aux lois existantes qui contiennent des inégalités et des discriminations — Ex: code canadien du travail, régime de pension du Canada, loi canadienne sur la citoyenneté, loi sur l'immigration, l'égalité de chance dans l'emploi et les bénéfices marginaux".

Les membres du conseil ont aussi exprimé leur point de vue à l'effet qu'aucune femme n'a été nommée lors de la nomination de deux nouveaux juges à la Cour suprême du Canada.

Le conseil publiera prochainement un rapport sur la mise en oeuvre par le gouvernement des recommandations de la Commission

royale d'enquête sur la situation de la femme. Cette publication sera à la disposition des organisations féminines et des personnes intéressées.

Après discussion, le conseil a décidé de mettre en circulation un rapport préparé par S. June Menzies, vice-présidente, et économiste de Winnipeg.

En décembre, quelques membres du comité exécutif ont rencontré l'honorable Marc Lalonde, ministre national de la Santé et du Bien-être, pour discuter des inégalités du Régime de pension du Canada.

M. Lalonde a fait remarquer qu'une discussion sur les inégalités du Régime de pension devrait avoir lieu lors de la prochaine rencontre fédérale-provinciale des ministres du Bien-être. De plus une réunion est prévue pour fin février avec des fonctionnaires du ministère national de la Santé et du Bien-être en vue d'étudier la possibilité d'inclure les femmes au foyer dans le Régime de pension.

"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

Les sortes de sommeil

— Dites-moi, docteur, pouvez-vous nous donner des explications sur ce qui se passe durant le sommeil?

— Oui. Evidemment, le sommeil se divise en deux grandes périodes. Une qu'on appelle un sommeil lent qui dure assez longtemps qui couvre la presque totalité de la nuit. Ce sommeil est interrompu par moment par de brèves périodes d'activités corticales rapides, c'est-à-dire celui qu'on appelle un sommeil paradoxal. C'est un sommeil où il y a énormément d'activités au cerveau. C'est dans cette période que les rêves apparaissent. Le sommeil paradoxal, actif, constitue à peu près un quart du sommeil total.

— Qu'est-ce qui cause le sommeil? Qu'est-ce qui fait qu'on s'endort, que c'est le temps de se coucher?

— Il y a eu plusieurs théories sur ce sujet.

Par exemple, il y aurait dans le cerveau un centre du sommeil qui fonctionnerait un peu comme une horloge. Ce n'est pas tout à fait exact. En fait, ce serait beaucoup plus complexe.

Par ailleurs, il semblerait qu'on ait découvert chez des animaux la présence d'une substance appelée hypnotoxine qui apparaît dans le liquide du cerveau des chiens fatigués. Si on injecte ce liquide dans certaines cavités du cerveau d'animaux qui ne sont pas fatigués, cela provoque aussi le sommeil chez ceux-ci.

De même, on aurait isolé du sang d'animaux endormis une substance qu'on peut injecter à d'autres animaux et provoquer chez ces derniers un sommeil immédiat.

— C'est intéressant. — Comme vous le voyez, l'organisme s'organise physiologiquement pour ne pas

être dérangé et utiliser la phase de sommeil pour récupérer au maximum.

On peut conclure de cette adaptation que chaque individu développe des conditions qui sont pour lui idéales pour son sommeil. Qu'il s'agisse soit de la température, de son pouls, de sa pression, de son activité physiologique, de son activité physique, de ses capacités de se détendre, tout est ajusté à son rythme de sommeil et de veille.

C'est ce qui fait qu'il récupère et fonctionne bien durant le jour et dort bien durant la nuit.

L'insomnie pourra être provoquée lorsque certaines de ces conditions extérieures ou intérieures provoqueront des changements dans cet ensemble actuellement en équilibre. Certaines gens pourront s'adapter plus facilement que d'autres à des modifications.

Ceux-là seront moins touchés par l'insomnie si les différences ne sont pas trop grandes. Tandis que d'autres, aux moindres petites modifications, souffriront d'une ou l'autre des formes d'insomnie.

— Qu'elles sont les heures de sommeil les plus profitables?

— On a constaté que les premières heures de sommeil sont plus profondes pour devenir plus légères au bout de trois ou quatre heures et redevenir de nouveau très profondes au bout de cinq ou six heures.

Ça ne veut pas dire que ce sont les heures avant minuit qui sont les meilleures cependant.

Il y a des gens qui sont des couche-tard et des lève-tard. Pour ceux-là, les heures de profond sommeil débutent tard dans la nuit et s'ils ont à se lever tôt le matin, ça leur est très pénible.

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une imagination débordante se matérialisant dans la création sous une forme ou sous une autre. Ils auront un don de persuasion inné qui leur permettra d'obtenir à peu près tout ce qu'ils désireront. Leur goût de l'esthétique leur fera choisir leurs lectures, leurs divertissements, etc.

BIELIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Votre goût pour les plaisirs de la vie sera dangereusement renforcé. Et Dieu sait si le Bélier les oublie rapidement. C'est au sujet des amours qu'il y a à dire: votre sentimentalité sera médiocre.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous aurez à faire certains changements qui sont peu souhaitables. Vous pourriez les regretter amèrement. Soyez très prudent. Ne faites pas de coups de tête. Par ailleurs, cherchez à vous sécuriser intérieurement par des actes en faveur d'autrui.

GEMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ne soyez pas velléitaire, ne remettez pas au lendemain les actes de prévoyance ou de générosité: vous aurez plus que jamais besoin de vous sentir bien dans votre peau. Faites des économies.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous serez poussé à tenter de réaliser vos projets. Profitez de cette journée pour mettre à jour tout ce qui traîne, parfois depuis des années. Vous agirez avec beaucoup plus d'efficacité que d'habitude.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous vous sentirez très audacieux. Mais vous pourriez compter sur la chance. Il faudra néanmoins vous méfier un peu de certains amis et confidentiels. Les astres vont renforcer votre goût pour ce qui est nouveau.

VIERGE DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Vous serez souvent porté à bouleverser ce qui existe. Donc, avant toute décision, efforcez-vous de réfléchir, de bien peser le pour et le contre. Vous perdrez un peu de votre sens pratique habituel.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous aurez tendance à voir les choses avec des lunettes trop roses. Par contre, vous serez très intuitif. Ne vous mettez pas en vedette, tirez plutôt les ficelles dans la coulisse. Ce sera mieux pour vos intérêts.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Les astres vous conduiront à un excès de ténacité qui sera presque de l'entêtement. Ne vous repliez pas sur vous-même, ouvrez-vous aux autres de vos problèmes chaque fois que cela est possible.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Vous serez poussé à agir rapidement et bien. Vous aurez tendance à vous démenier beaucoup, ce qui peut vous conduire au surmenage. Faites attention également à un certain besoin de contredire les autres, sans motif valable.

CAPRICORNE DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

La discussion ne vous est pas totalement défavorable puisqu'elle vous aidera à réviser vos opinions et à changer d'avis. Cependant, évitez les changements brusques dans votre action.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous serez influencé favorablement. Les astres vous donneront une grande stabilité et beaucoup d'entregent. Profitez-en pleinement. Vous le pouvez aisément puisque rien, astralement parlant, ne vous bridera dans vos entreprises.

POISSONS DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

La chance sera au rendez-vous à compter de ce matin. Mais la conjonction de certains astres peut néanmoins freiner un peu vos initiatives trop hardies. Vos idées seront certes très originales, mais elles pourraient sembler trop révolutionnaires et ne pas être admises par autrui.

COLLÈGE BEAUBOIS

Dirigé par les frères de Saint-Gabriel

EXTERNAT POUR GARÇONS

Institution d'enseignement secondaire (I à V)

Reconnue d'intérêt public

DATES D'EXAMENS D'ADMISSION:
19 - 26 JANVIER et 2 FÉVRIER à 9 h. 30 a.m.

Pour tous renseignements

Téléphonez **684-7642**

9509 ouest boul. Gouin
Pierrefonds

Pensionnat du St-Nom-de-Marie

628, chemin de la Côte-Ste-Catherine
OUTREMONT, H2V 2C5

Ecole privée du cycle secondaire pour jeunes filles pensionnaires ou externes sous la direction des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie

INSCRIPTION: dès maintenant

EXAMEN D'ENTRÉE EN PREMIÈRE:

les samedis 26 janvier et 2 février 1974

ÉGALEMENT DISPONIBLES

places pour étudiantes aux
niveaux de 2e à 4e inclusivement.

Renseignements: s'adresser au secrétariat

731-8751

entre 8h et midi: 13h et 16.45h

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

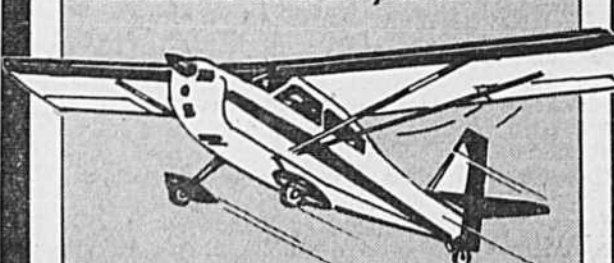
Si votre premier achat ne vous montre pas un moy en simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver

la sveltesse de votre ligne: si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

AVIATION

COURS COMPLET (33 heures)
DE THÉORIE 1SR

Tous les lundis soirs
de 19h à 22h
débutant le lundi 21 janvier 1974



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

AERO-CLUB DE MONTRÉAL

AÉROPORT SAINT-HUBERT 861-5878

la Baie
D'HUDSON



Boucles pour cheveux longs

Vous savez que vos cheveux longs demandent une main savante. Nos coiffeurs Trimmers vous réservent des mises en plus merveilleuses avec le fer à friser électrique ou les rouleaux chauffants. Vous pouvez être sûre que les coiffeurs Trimmers vous feront belle.

Coiffure soufflée

par les coiffeurs Trimmers

shampooing, coupe et mise en plus.

Consultez nos spécialistes Kree en épilation définitive

\$12
et plus

Téléphone: La Baie — Salon de coiffure,
Cergeville — 844-1515, poste 271.
Dorval — 631-6741, poste 53.
Rockland — 739-5521, poste 36.

MON Oeil SUR MONTREAL
PAR GERMAIN TARDIF

Ça, faut le croire !

...Parce que c'est vrai.
Un congrès de lesbiennes débute demain, à Montréal, et se poursuivra deux jours. Il est organisé par l'Association des lesbiennes de Montréal.

Cette association a agi, jusqu'ici, avec une grande discrétion. Mais ses directrices pensent que le moment est maintenant venu de sortir de la clandestinité et de se manifester dans le but d'amener cette société rigide, pharissienne, étroite et puritaine dans laquelle nous vivons, à reconnaître et accepter le lesbianisme.

C'est un organisme fort sérieux qui a été fondé avant tout pour se consacrer aux problèmes sociaux et autres que doivent affronter les lesbiennes dans cette société.

On s'attend à la participation d'une centaine de personnes, des femmes, bien entendues, non seulement de Montréal mais de divers coins du Québec, du Canada et des États-Unis.

Les séances seront réparties en ateliers d'étude qui traiteront de sujets tels que le rôle et les relations des lesbiennes dans la société; lesbianisme et féminisme; les mères lesbiennes; la lesbienne dans le marché du travail, etc.

Comment tout ça finira-t-il ?

La Sidérurgie québécoise célèbre son cinquième anniversaire d'existence. Événement qui sera célébré, comme il se doit, ce soir, par une grande fête à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal.

La soirée comprendra coquetel, discours, grand buffet, et danse...

...Et c'est précisément sur ce dernier point du programme que les gens de la Sidbec se posent des questions...

On attend environ un millier d'invités, dont 800 hommes et quelque 150 femmes... non accompagnées, les invitations étant strictement individuelles.

Pour les 150 femmes, on ne saurait demander mieux. Mais que feront les hommes?

"On dansera ensemble", de suggérer l'un d'eux...

Coups d'oeil

• Divers sujets d'actualité économique et politique sont à l'agenda du 4e congrès de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada qui débute demain, à l'hôtel Reine-Elizabeth et qui durera deux jours. Il sera, entre autres choses, question de l'énergie, du coût de la vie, de consommation, d'habitation. MM. Trudeau, Marchand et quelques autres ministres ou députés seront présents.

• Les relations entre les écoles et les parents, feront l'objet d'un séminaire organisé par la Commission des écoles protestantes du grand Montréal, demain, à l'école West Hill, 5851, ave. Somerset.

• Une soixantaine de concessionnaires Chevrolet du Rhode Island et du Massachusetts terminent demain une visite de trois jours à Montréal en compagnie de leurs femmes. Durant leur séjour ici, il se sont rendus à l'usine GM de Sainte-Thérèse pour assister au montage des Vega.

• L'Association des infirmières catholiques du Canada tiendra, mardi, à 20 heures, un colloque sur l'avortement. La réunion aura lieu à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, rue Saint-Urbain. Les conférenciers seront le Dr Paul Auclair et le R. P. Guy Bourgeault, s.j.

• C'est lundi midi que reprend la série des déjeuners-causeries hebdomadaires de la Chambre de Commerce de Montréal. A cette occasion, le ministre des Postes, M. André Ouellet sera le conférencier et il est à prévoir qu'il parlera... des Postes.

En plein coeur de Montréal Du porte à porte pour dépister la misère

Comme Vincent de Paul autrefois, l'abbé Roger Malo, curé de Saint-Georges, fait du porte à porte pour dépister la misère physique ou morale, et tendre une main secourable. Il connaît personnellement 95 pour cent des 2.500 familles de Mile-End-Nord et Villieray-Sud (retraités, petits salariés ou nouveaux immigrants qu'il considère nouveaux immigrants, qu'il considère ses paroissiens, même si la moitié ne frappe jusqu'à 20 portes au cours de longues journées de 16 heures et grimper des escaliers sans fin, sont choses courantes pour l'abbé Malo.

Dans un taudis, il découvre un vieil homme désemparé dont la femme vient de mourir, et lui trouve un logement salubre où l'on s'occupera de lui. Plus loin, c'est un jeune couple sans ressources — lui a 23 ans et n'a pas de travail; elle en a 19 et a amené avec elle ses deux petites soeurs et son frère en bas âge, orphelins de père et de mère. L'assistance sociale peut mettre du temps à se concrétiser et, en attendant, il faut manger, vivre, s'habiller.

Ailleurs, une famille turque nouvellement arrivée, se sent perdue dans un pays dont elle ne parle pas encore les langues. L'abbé Malo la mettra en rapport avec d'autres Turcs déjà intégrés à la communauté.

Habla espanol? Fala portugues? Parla italiano? Elliniki? L'abbé Malo est polyglotte. Cet ancien professeur de grec ancien parle aussi l'espagnol et l'italien en plus du français et de l'anglais. C'est utile dans une paroisse dont un tiers est composé de Canadiens français et deux tiers d'une vingtaine d'ethnies avec une forte majorité d'Italiens, de Portugais et de Grecs.

L'abbé Malo apprend l'arrivée des nouveaux immigrants, souvent démunis, par une liste du gouvernement fédéral que lui fournit tous les 15 jours le Comité d'accueil interconfessionnel dont il fait partie.

"Les premiers émigrants étaient les membres de la Sainte Famille," rappelle l'abbé Malo, très sensible à la situation des déracinés.

Textes :

Lili TASSO

Photos :

Réal SAINT-JEAN



Deux piliers de l'extraordinaire travail social qui se fait à la Clinique Saint-Georges: le Dr Marie-Thérèse Melo, à droite, membre bénévole du Comité d'accueil interconfessionnel et coordonnatrice du projet, et Soeur Aline Cartier, qui travaille à plein temps, sans salaire, au bien-être des personnes âgées.

C'est pourquoi lorsqu'on lui demande si son église est française, il répond: "Elle est catholique." On y célèbre la messe en français, certes, mais aussi en portugais et en italien.

Pas de médecin résident dans le quartier

L'abbé Malo me reçoit dans son bureau de la Clinique St-Georges, fondée en 1967 pour combler une lacune, le quartier ne comptant aucun médecin résident.

La clinique est située au-dessus de l'église qui elle-même occupe une ancienne fabrique. "Au début, on l'avait installée au sous-sol; les draps mortuaires servaient de cloisons et le toit laissait passer l'eau comme un panier percé," se souvient le curé.

La situation n'est pas beaucoup plus brillante aujourd'hui. Le jour de ma visite, on avait dû annuler une réunion du troisième âge faute de chauffage, car la clinique sert également de centre communautaire, comme l'explique le Dr Marie-Thérèse Melo, coordonnatrice du projet et membre bénévole du Comité d'accueil interconfessionnel. Quant au toit actuel qui a été refait dernièrement, il n'a pas encore d'isolant, faute d'argent. La Clinique-centre communautaire St-Georges fonctionne sans subventions, grâce au travail d'une vingtaine de bénévoles.

les réguliers et de plusieurs autres occasionnels.

Deux fois plus de patients

La clinique, qui comptait 2.000 patients en 1967, en a 4.000 aujourd'hui. Sept médecins y soignent les malades: les docteurs K. Bernikoff et J. Perron, pédiatres; Carole Burquis et André Lalonde, gynécologues et obstétriciens; J. Rancourt, dermatologue; M. Chaoual, cardiologue; et J. Jetté, généraliste.

Ce dernier, présent le jour de ma visite, est directeur médical de l'Hôtel-Dieu. Venant lui-même d'un milieu ouvrier, il est sensible aux problèmes de ses patients dont les familles sont nombreuses et comptent jusqu'à 13 enfants. Il ne se contente pas de faire leur éducation sanitaire et prend la peine de les diriger vers les ressources qui répondent le mieux à leurs besoins.

"C'est un défi pour le médecin qui doit faire en même temps du travail social," renchérit le Dr K. Bernikoff, présente elle aussi ce jour-là, qui tire une grande satisfaction de ce travail "plus humain que dans un milieu aisé, car le médecin devient l'ami de son patient en même temps que son éducateur."

"Quand je transmets des connaissances à un patient, il les incorpore à sa vie quotidienne et peut changer jusqu'à sa façon de dormir et de manger," ajoute-t-elle.



L'abbé Roger Malo, curé de Saint-Georges, est présent 16 heures par jour à tous les citoyens de Mile-End-Nord et Villieray-Sud qu'il considère ses paroissiens, qu'ils soient catholiques ou non.

Un phénomène social inquiétant

Trente-neuf pour cent des paroissiens de Saint-Georges sont des chômeurs et 52 pour cent d'entre eux ont moins de 25 ans. Des jeunes vivent à deux ou trois couples dans le même appartement "pour partager les frais" et encaissent à tour de rôle des prestations de l'assistance sociale.

C'est un phénomène social qui inquiète l'abbé Roger Malo et le Dr Marie-Thérèse Melo, coordonnatrice de la clinique-centre communautaire St-Georges, qui tâchent de dépister les jeunes — une centaine dernièrement — qui pourraient travailler mais qui vivent en parasites. Il les aide à trouver du travail avec le concours de représentants du ministère de la Main d'Oeuvre.

Marguerite Bourgeoys a montré la voie

L'abbé Malo compare son action à celle de Marguerite Bourgeoys au début de la colonie. En plus d'aider ses paroissiens à trouver du travail, il s'occupe de leurs besoins les plus élémentaires, leur procure des vêtements et des meubles et leur apprend à lire et à écrire car certains parents sont illettrés.

Les paroissiens s'adressent à leur curé pour tout: c'est lui qui remplit leurs formulaires de passeport et de pension de vieillesse, qui leur dit où trouver un déménageur, où réparer la fournaise ou la télévision, etc.

Est-ce là l'âge d'or?

En faisant du porte-à-porte, l'abbé Malo découvre des personnes âgées

malades et très seules, qu'il doit secourir malgré elles. Leur fierté, et peut-être leur sénilité, les empêchent de demander de l'aide. "Je me fais à manger, je me débrouille," déclare le vieil homme qui commande au restaurant un "submarine" et en fait deux repas. Tel autre se contente pur dîner d'une pomme et d'une banane et voit ses forces l'abandonner...

Soeur Aline Cartier travaille à plein temps, sans salaire, pour les personnes âgées qu'elle visite à domicile. Son Club de l'Age d'Or, qui se réunit deux soirs par semaine, comprend 140 couples qui suivent des cours de dessin ou de céramique et assistent aux soirées de concerts.

Récupération de vieux objets

Plusieurs paroissiens, mis à une retraite prématurée, font un travail de récupération semblable à celui des chiffonniers d'Emmaüs, qui profite à tous. Des objets qui ne servent plus à nombre de personnes — vêtements, meubles, bouteilles, papier journal ou autre, carton, sacs de plastic — leur sont utiles. On peut les leur porter au 100 ouest avenue Bernard ou appeler 277-8195 et un camionneur bénévole viendra les chercher.

Ce qui est utilisable est remis en état, classifié et rangé dans de grandes armoires pour être distribué à ceux qui en ont besoin. "Nous venons d'habiller une veuve portugaise et ses dix enfants," souligne l'abbé Malo.

Le Dr Melo ajoute que les organisa-

teurs du bazar annuel Hadassah-Wizo leur remettent tous les vêtements invendus et que la maison Steinberg les a déjà aidés en offrant des coupons de nourriture, fort utiles pour ceux qui arrivent sans ressources de la Gaspésie ou de l'étranger.

Les enfants, les adolescents et les jeunes couples sont l'objet d'une attention spéciale à la Clinique St-Georges.

Les programmes d'éducation sexuelle, de préparation au mariage, de planification familiale selon les normes permises par l'Eglise, ont été élaborés par les docteurs Carole Burquis et André Lalonde, ainsi que par garde Maria Serralheiro, qui ont prévu également des cliniques de fertilité et de stérilité.

De plus, le Dr Marianne Routard, médecin et psychologue, s'occupe de la psychologie de groupe de couples et d'enfants, et de la consultation individuelle.

La Clinique St-Georges aurait voulu pouvoir offrir un service de garderie, mais le projet d'Initiatives locales qu'elle a présenté a été refusé. Elle ne reçoit aucune aide financière du gouvernement et si elle réalise des prodiges c'est grâce au dévouement de l'abbé Malo et de l'équipe idéaliste qui l'entoure.

Des moyens financiers pourtant lui permettraient d'engager des permanents pour rendre son action encore plus efficace, afin de rompre le cercle vicieux de la misère dont n'arrivent pas à sortir bien des familles du quartier.

DEVENEZ
PLUS CONFiant
EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS

DALE
CARNEGIE

PLUS DE
1,500,000
GRADUÉS
(hommes et femmes)



DALE CARNEGIE
auteur du livre
"Comment se faire des amis"

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi.

Approuvé par le ministère du Québec.

Assistez à une
AVANT-PREMIÈRE GRATUITE

en FRANÇAIS, LUNDI - MARDI
21-22 janvier à 8 h. p.m.

Hôtel SHERATON-MONT-ROYAL
1455 PEEL (Métro Peel) MEZZANINE, SUITE M21

Présenté par E.J. Glowka & Ass. 845-5264 (APRÈS 10:30)

Le samedi... un
jour pour
les enfants
au mail
Cavendish

Les clowns
Fuzzy et Wuzzy

seront au Mail Cavendish pour
le plus grand plaisir de toute la
famille. BONBONS gratuits
pour les enfants!
Spectacles à 11 h., 12 h. et 1 h.

Mail Cavendish, boul. Cavendish
au coin du chemin Kildare à
Côte-Saint-Luc. Autobus 104 et
161. Stationnement gratuit pour
plus de 2.000 voitures. Superbe
terrain de jeux pour les enfants!

Le Mail Cavendish

CHEZ

OGILVY

DERNIER JOUR DEMAIN

RABAIS
GÉNÉRAL

de 10% à 33 1/3%
sur presque tout
dans tous les rayons
des 3 magasins Ogilvy

Centre-Ville • Fairview • Anjou

OGILVY

EATON

FOYERAMA
EATON

VENTE



Lisez bien ceci!

La revoilà! La vente Foyerama Eaton est de retour. Si parmi vos résolutions du Jour de l'An, vous vous êtes promis d'enjoliver ou de rénover votre décor, Eaton vous permet de tenir vos résolutions tout en économisant! Rendez votre salle de séjour plus accueillante; rehaussez votre salle à diner de cette dinette si sympathique; changez l'allure de votre salon en changeant tapis et tentures; rendez votre chambre à coucher plus confortable avec un nouveau mobilier; profitez de l'occasion pour vous procurer les petits et gros appareils ménagers dont vous avez besoin. **Eaton vous offre un grand choix de marchandise de qualité à prix spéciaux pendant la vente Foyerama; du lundi 21 janvier au samedi 16 février.** Apprenez-en plus sur cet événement dans le cahier couleurs de 32 pages qui paraîtra dans votre Presse de demain.

Vous pourrez également vous procurer ce cahier à tous nos magasins Eaton. Dès lundi, cherchez les affiches Vente Foyerama dans nos magasins.

Voici un exemple des aubaines qu'Eaton vous offre durant la Vente Foyerama:

Télécouleur console 26" Viking Eaton à châssis 100% transistorisé

(116-428) Ce beau meuble de style méditerranéen contient, transistorisé à 100%, un châssis sans lampe permettant une réception instantanée et des années de service. La syntonisation est facile grâce aux contrôles automatiques de la couleur, des nuances et du son. Nouveau réglage automatique de luminosité selon l'intensité désirée et l'éclairage de la pièce. Une lampe-écran "negative Guard Band" procure une image en couleur plus nette et plus vive. Les indicateurs VHF et UHF sont très bien éclairés. Meuble environ 35" x 19" x 30" haut; fini chêne ou noyer, couleurs chaudes. Venez voir le modèle 694-26C en démonstration chez Eaton.

Prix spécial Eaton

759⁹⁹

chacun

Venez ou téléphonez **842-9211**

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire et Mail Cavendish (quartier Côte St-Luc). Rayon 460.

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30, 842-9211

